



LE CARNET DES JEUNES ET DE LA CULTURE



Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*
www.cr-paca.fr



Sommaire

Le Carnet des Jeunes et de la Culture est une initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réalisé par la
Régie Culturelle Régionale
Carrefour de la Malle – CD 60 D
13320 Bouc Bel Air
Tél (0)4 42 94 92 00
Fax (0)4 42 94 92 01
contact@laregie-paca.com

En collaboration avec
la Direction de la Culture et du Patrimoine et
la Direction de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie associative,
de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
l'ARCADE (Agence Régionale des Arts du Spectacle),
le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain),
l'Agence Régionale du Patrimoine,
l'Agence Régionale du Livre,
l'Agora des Sciences.

Directeur de publication
Jacky Sabatier
Chargée de projet
Laure Gourdin
Chargée des éditions
Fanny Broyelle-Villégas
Assistant
Franck Gérard

Crédits photos
Couverture :
De haut en bas et de gauche à droite
Extraits de photos :
Platine © F. Reynaud
Travaux d'élèves BTS Design de produits
© F. Pauvarel – Agora des Sciences
Atelier Vis-à-Vis (détail de livre) © JC Lett

Pages intérieures : voir légendes

Conception
saluces.com

Achévé d'imprimer octobre 2005
sur les presses de l'imprimerie Laffont, Avignon
Dépôt légal octobre 2005

ISBN : 2-914969-17-1



PARALLÈLE 26 © J.P. MALFRIN



NO MORE BABYLON - "TROP PUISSANT" AU THÉÂTRE LE CADRAN, BRIANÇON, 2005 © FCJR

Édito	3
La Région, les Jeunes et la Culture	5
Ressources culturelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur	6
<ul style="list-style-type: none"> ● Arts du spectacle ● Cinéma et audiovisuel ● Livre et lecture ● Arts visuels ● Patrimoine ● Culture scientifique, technique et industrielle ● Multimédia culturelle 	
Projets culturels pour les jeunes initiés ou soutenus par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	20
<ul style="list-style-type: none"> ● Trop Puissant ● Lycéens et apprentis au cinéma ● Chèque ciné-lecture ● Prix Littéraire des lycéens et apprentis ● Paysage et patrimoine ● Autres exemples de projets artistiques, culturels et éducatifs 	
Dispositif régional pour l'accompagnement des projets culturels	30
<ul style="list-style-type: none"> ● Convention de Vie Lycéenne et Apprentie (CVLA) ● Quelques exemples de projets culturels réalisés dans le cadre des CVLA 	

Ressources Internet

Projets éducatifs culturels et artistiques

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rubrique Espace Jeunes ● www.regionpaca.fr

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Rubrique éducation artistique

● www.education.gouv.fr/thema/arts/arts.htm

Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle (DAAC)

Académie de Nice ● www.ac-nice.fr/artsculture

Académie d'Aix-Marseille ● www.ac-aix-marseille.fr/maac

SCEREN - Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP)

Département Arts et Culture ● www.artsculture.education.fr

Centres Régionaux de Documentation Pédagogique (CRDP)

Académie d'Aix-Marseille - Rubrique Arts et Culture

● www.crdp-aix-marseille.fr

Académie de Nice - Rubrique Arts et Culture

● www.crdp-nice.net

Ministère de la Culture et de la Communication

● www.culture.gouv.fr

Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAC)

● www.culture.gouv.fr/culture/paca

Centre Information et Documentation Jeunesse (CIDJ)

● www.cidj.com

Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ)

Provence-Alpes ● www.crijpa.com

et Côte d'Azur ● www.crij.org/nice.htm

Relais Culture Europe (Centre ressource sur l'Europe et la Culture)

● www.relais-culture-europe.org

Association pour le Développement Culturel Européen et International (ADCEI) en région

Provence-Alpes-Côte d'Azur ● www.adcei.org



PARALLÈLE 26 © JP MAURIN



VUE DE L'EXPOSITION "SENTIER LUMINEUX", VILLA NOAILLES, 2004 © ANSELLEM

La Région, les Jeunes et la Culture

Accompagner les projets artistiques et culturels des lycéens et apprentis de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au-delà de la construction et de l'équipement des établissements scolaires dont il a la responsabilité, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur développe et soutient depuis de nombreuses années, en partenariat étroit avec les Rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, des projets culturels en direction de la jeunesse.

Les actions artistiques et culturelles en milieu éducatif contribuent à l'intégration sociale, à l'accès à la citoyenneté et à l'épanouissement des jeunes.

Le Carnet des Jeunes et de la Culture présente les ressources et les initiatives à disposition des lycéens et des apprentis. Il ne s'agit pas d'un recueil exhaustif de l'ensemble des actions soutenues par notre collectivité en direction des jeunes mais d'une sélection de projets, de dispositifs et d'opérateurs culturels susceptibles d'aider la communauté éducative dans la conception et la réalisation d'actions artistiques et culturelles.

La Direction de la Culture et du Patrimoine, la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, la Régie Culturelle Régionale et l'ensemble des Agences Régionales partenaires accorderont la meilleure écoute aux équipes pédagogiques pour accompagner au plus près les futurs projets artistiques et culturels en direction des lycéens et apprentis.

Alain Hayot

**Vice-Président délégué à la Culture et à la Recherche
du conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président de la Régie Culturelle Régionale**

Ressources Culturelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Arts du Spectacle

Les arts du spectacle regroupent de très nombreuses pratiques et esthétiques artistiques du spectacle vivant et du spectacle enregistré : les musiques anciennes, classiques, lyriques et contemporaines, amplifiées ou électroniques, traditionnelles et du monde, les danses urbaines ou traditionnelles, classiques, jazz et contemporaines, le théâtre de répertoire ou contemporain, le mime, le conte, la marionnette, les arts de la rue et de la piste.

Agence Régionale des Arts du Spectacle (ARCADE)

Centre de ressources et de développement des arts du spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ARCADE propose à professionnels et à l'ensemble des publics des services dans les domaines de l'observation, de la formation, de l'information et de l'accompagnement de projets. L'ARCADE est conventionnée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Direction Régionale des Affaires Culturelles du ministère de la Culture et de la Communication (DRAC) qui lui ont confié une mission de développement de la musique, de la danse, d théâtre et des spectacles en région.

L'ARCADE accompagne les publics (professionnels et amateurs) de la région dans l'élaboration et la mise en place de projets artistiques et culturels, par le biais d'une mission d'orientation et de conseil qui s'appuie sur :

- des bases de données d'information, accessibles sur internet, sur les ressources du spectacle (listes des manifestations et ensembles artistiques, salles, studios et équipements techniques, dossiers sur le théâtre contemporain, le



© FRED RAYNAUD

Première pratique culturelle de la population, les arts du spectacle se caractérisent d'abord par une pratique amateur individuelle et collective exceptionnellement vivace. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle s'organise autour d'un réseau de 1 500 écoles publiques, associations et fédérations se consacrant à l'enseignement et à l'encadrement de pratiques de groupe dans tous les domaines et disciplines allant de l'orchestre à la chorale, du hip-hop aux danses de société et du théâtre au cirque.

La vie artistique est portée par une activité de création et de production professionnelle particulièrement active et foisonnante en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au-delà de nombreux équipements de référence tels que les quatre théâtres lyriques, les deux orchestres symphoniques régionaux et les deux centres de création pour la musique, les cinq centres nationaux de production pour le théâtre, la danse et les arts de la rue, ce sont plus de 1 500 groupes et compagnies qui sont installés sur le territoire régional et qui produisent des spectacles de façon indépendante ou accueillis au sein de diverses structures.

Cette activité de production s'exprime au travers d'un important maillage de lieux et de manifestations consacrés au spectacle et dont la diversité est à l'image des différents modes d'expression du spectacle.

La vie artistique en région se traduit ainsi par plus de 50 000 représentations de spectacles programmés dans des théâtres de ville, des auditoriums, des cafés musicaux, des espaces urbains et sites naturels ou du patrimoine, des chapiteaux et maisons d'opéra, mais également dans des moments forts autour de plus de 400 festivals et événements dont certains parmi les plus connus dans le monde.

80 producteurs de disques et éditeurs musicaux, 100 studios d'enregistrement et audiovisuel et une centaine de facteurs et réparateurs d'instruments de musique participent à la dynamique du spectacle enregistré et de l'industrie de la musique en région, avec un rayonnement international pour une grande part de sa production.

Enfin, les arts du spectacle ce sont aussi de nombreux centres de ressources et de documentation, des organismes de formation aux métiers artistiques, administratifs et techniques qui renforcent et complètent, par leur qualité, leur nombre et leur diversité, le paysage du spectacle et lui confèrent un caractère de référence et d'attractivité pour la région.



QUIM - REPÉTITIONS À MONTECATINI, ITALIE, 2003
© R. CAVALLARI



© ÉCOLE RÉGIONALE D'ACTEURS DE CANNES (ERAC)



Lieux ressources



PARADE - ATELIER DU POSSIBLE © RCR

mime, le conte, la création, la recherche musicale...),

- une documentation technique spécialisée pour réaliser des projets (fiches sur le montage et le financement de projets de spectacles, droits et gestion du spectacle...),

- un accueil-conseil assuré par des conseillers spécialisés en théâtre, arts de la rue, arts du cirque, musiques actuelles, danse, musiques et danses traditionnelles et du monde, musiques classique et contemporaine,

- une plate-forme d'orientation sur la pratique, la formation et les métiers des arts du spectacle.

L'ARCADE assure une liaison d'information avec de nombreux centres de ressources nationaux : l'IRMA (Information Ressource Musiques Actuelles), la Cité de la Musique de Paris, le Centre national de la Danse, le Centre national de Théâtre, Hors les murs (centre ressources sur les arts de la rue), le Centre national des Arts du Cirque, l'Institut international de la

ARCADE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Agence Régionale
des Arts du Spectacle
17, rue Venel - BP 84
13101 Aix-en-Provence cedex 1

tél : 04 42 21 78 00
fax : 04 42 21 78 01
arcade@arcade-paca.com

- www.arcade-paca.com

Point Information Musiques Actuelles (PIM)

Les PIM, créés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont pour mission de proposer à tous les publics (musiciens professionnels et amateurs, porteurs de projets, techniciens, responsables de structures...) un service d'information et de conseil spécialisé en musiques actuelles dans les domaines de la création, de la relation au public, de la formation...

MJC / Café Provisoire, Manosque
tél : 04 92 72 19 70 - <http://lecafepro.free.fr>
La Sauce à Sons / Live Café, Gap
tél : 04 92 52 29 01 - www.livecafe.fr
Sud Pop / Le Studio, Nice
tél : 04 93 62 59 17 - www.lestudio.org
AGESCA, Marseille
tél : 04 91 08 85 35 - www.agesca.org
Studio Tremplin, La Seyne-sur-Mer
tél : 04 94 30 70 39 - www.studiotremplin.com
Le Grenier à Sons, Cavillon
tél : 04 90 06 44 20 - www.grenier-a-sons.org

Organismes départementaux de développement des arts du spectacle

À l'intersection des acteurs de terrain et des institutions, ces organismes contribuent au développement artistique sur le territoire départemental : valorisation du potentiel musical et chorégraphique. Pour certains, leur action s'étend à tous les secteurs du spectacle vivant. Ils jouent un rôle d'information et de conseil pour l'élaboration de projets culturels auprès du public, des acteurs culturels et des collectivités du département.

ADAC 04 - tél : 04 92 32 04 34
www.vivre-culture.com
CDMDT 05 - tél : 04 92 46 97 02
ADEM 06 - tél : 04 93 72 47 60
www.adem06.com
ADIAM 83 - tél : 04 94 59 10 72
www.adiam83.com
ADDM 84 - tél : 04 90 86 11 62
www.addm84.fr

Karwan

Créé en 2000, ce pôle de développement et de diffusion des arts de la rue et des arts du cirque intervient sur le grand Sud-Est dans les domaines du conseil, de la conception et du soutien aux projets auprès des structures culturelles, des compagnies, mais aussi des villes et des services d'administration publique.

Karwan, Marseille
tél : 04 96 15 76 30
www.karwan.info

Montevideo

Dédié à l'écriture contemporaine et aux musiques improvisées, Montevideo favorise la création, la recherche et le décloisonnement entre les différentes formes d'expression artistique par la mise en place de partenariats (résidences d'auteurs, musiciens, acteurs, metteurs en scène, programmation d'art contemporain...). Son centre de ressources permet la consultation et la recherche sur les écritures contemporaines et les musiques improvisées. C'est aussi un lieu de formation, de conférences et de concerts.

Montevideo, Marseille
tél : 04 91 37 97 35
www.montevideo-marseille.com

La Baleine qui dit Vagues

Théâtre du conte, La Baleine qui dit Vagues fédère un important réseau de conteurs à travers la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et développe une fonction de centre de ressources pour les arts du conte.

La Baleine qui dit Vagues, Marseille
tél : 04 91 48 95 60
labaleinequiditvagues@wanadoo.fr

Régie Culturelle Régionale (RCR)

Le Parc de matériel de la Régie Culturelle met à disposition du matériel scénique et cinéma pour les collectivités locales, les établissements publics et les associations loi 1901 oeuvrant pour la création artistique, la formation et l'animation culturelle. Sous certaines conditions, le matériel peut être mis gracieusement à disposition des lycéens, apprentis et étudiants.

RCR, Bouc Bel Air
Tél : 04 42 94 92 00
www.laregie-paca.com

Les lieux ressources présentés ici ne constituent pas une liste exhaustive. Les coordonnées d'autres structures, susceptibles d'accompagner ou de proposer des projets liés aux arts du spectacle, peuvent être communiquées par l'ARCADE.

Cinéma et Audiovisuel

Le cinéma en Provence-Alpes-Côte d'Azur représente un secteur en fort développement. La région accueille de nombreux tournages (seconde région française après l'Île de France) et bénéficie d'un tissu professionnel important et compétent qui participe fortement à son positionnement au niveau national.

L'accueil de tournages s'appuie notamment sur la dynamique d'un réseau de sept bureaux d'accueil des tournages en région (bureau du cinéma d'Avignon, bureau du cinéma du Luberon, bureau du cinéma d'Aix-

en-Provence, bureau du cinéma de Marseille, commission du film des Alpes du sud, commission du film Côte d'Azur, commission du film du Var). Ce réseau est coordonné et animé par la Commission Régionale du Film (CRF) de la Régie Culturelle Régionale.

Près de 130 sociétés, recensées au Centre National de la Cinématographie (CNC), participent à la production cinématographique et audiovisuelle de la région et en font le second pôle de production d'images après Paris.

On dénombre aujourd'hui plus de 3 000 intermittents dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel (auteurs, réalisateurs, producteurs, comédiens, techniciens) dont 1 300 pour les Bouches-du-Rhône.

Preuve de leur vivacité, les professionnels du cinéma se sont progressivement structurés en groupements : Les Producteurs Associés (LPA), le Syndicat des Producteurs des Alpes Maritimes (SPAM), l'Association des Auteurs Réalisateurs du Sud-Est (AARSE), l'Association Régionale des Techniciens du Sud (ARTS), le collectif de Comédiens (la Réplique), l'Association des Techniciens de la Côte d'Azur (ACT)...

L'afflux de tournages en région a également provoqué l'émergence de nombreuses entreprises et services liés au cinéma et à

l'audiovisuel : plateaux de tournage à Nice et à Marseille, diffuseurs, éditeurs, distributeurs, loueurs de matériel...

Les associations de la région oeuvrant dans le secteur sont nombreuses et très actives. Elles couvrent le champ de la production, de la diffusion et organisent des festivals, ateliers, colloques, rencontres, manifestations : les Films de la Belle de Mai, AFLAM, Filmflamme, Lieux fictifs, Coopérative du cinéma et du spectacle, Héliotrope, Centre Méditerranéen de la Communication Audiovisuelle (CMCA), Cultures et résistances, Instants vidéo...

Les manifestations, festivals et marchés professionnels présents en Provence-Alpes-Côte d'Azur placent la région au centre de l'activité mondiale du film : le Festival de Cannes, Cinémas du monde, mais également la Quinzaine des réalisateurs, le Festival international du Film Documentaire de Marseille (FID), le Festival du film d'Aubagne et de Gardanne, le Festival Tous-Courts à Aix-en-Provence, les Rencontres cinématographiques de Digne-les-Bains, les Rencontres Cinéma à Manosque, le Festival de courts-métrages de Nice, Cinefestival...

En matière de diffusion cinématographique, la région possède un vaste réseau de salles allant du multiplex aux salles d'art et d'essai.

Secteur cinéma du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur développe depuis plusieurs années une véritable dynamique en faveur des jeunes et du cinéma autour du pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel. Cette démarche, coordonnée par la Direction de la Culture et du Patrimoine de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'articule autour de plusieurs dispositifs favorisant l'accès et l'éducation à l'image pour les lycéens :

Lycéens au cinéma est une action coordonnée par l'association *Cinémas du Sud*. Chaque année, 12 000 lycéens (soit 80 lycées) des académies d'Aix-Marseille et de Nice sont concernés. Ce dispositif vise à développer la culture cinématographique des jeunes et à les amener à devenir des spectateurs curieux et critiques. Visionnages de films, formations au langage cinéma, animations spécifiques, autant d'activités proposées en étroite collaboration avec le réseau de salles de cinéma d'art et d'essai (40 salles partenaires). Dans ce cadre, de nombreux ateliers de pratiques artistiques sont également réalisés.



TOURNAGE "LA BALLADE DES JEUNES HOMMES TRISTES" © CRF



TOURNAGE "BIN O'BINE" © CRF



TOURNAGE "LE SUS UN ASSASSIN" © CRF

Lieux ressources

La présence des lycéens dans les festivals et manifestations est aussi un axe fort de la dynamique régionale. Les lycéens intéressés peuvent participer, avec la collaboration de leurs enseignants, à différents festivals, tel que le festival de Cannes (la Semaine de la Critique, la Quinzaine des réalisateurs, Cannes Cinéphiles...).

Cinémas du monde est un programme ouvert aux structures-relais de l'action *Lycéens au cinéma* et du *Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel*, ayant ou souhaitant nouer des relations de coopération avec les pays dont les filmographies sont à l'honneur.

Le chéquier ciné-lecture est un dispositif qui permet de répondre favorablement aux souhaits exprimés par les jeunes (lycéens, apprentis, jeunes suivis par les missions locales, étudiants boursiers) de voir faciliter leur accès aux salles de cinéma et à la lecture.

Conseil régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction de la Culture
et du Patrimoine / Secteur cinéma
27, place Jules-Guesde
13481 Marseille cedex 20

tél : 04 91 57 50 57
cfischer@regionpaca.fr

● www.regionpaca.fr

Cinémas du Sud

Association d'exploitants de salles de cinéma, elle a pour objectif de faire découvrir de nouvelles cinématographies de recherche, d'auteur et de répertoire et de développer des actions d'éducation à l'image à destination de tous les publics. Depuis 1999, l'association coordonne *Lycéens au cinéma* en Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Cinémas du Sud* est également partenaire des lycées Marseilleveyre (Marseille) et Lumière (La Ciotat) pour les options cinéma et audiovisuel. L'association propose des ateliers autour du cinéma aux lycées qui en font la demande.

Association Cinémas du Sud
Friche la Belle de Mai, Marseille
tél : 04 91 62 79 05
www.cinemasdusud.com

Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel

Centre de ressources et de développement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce pôle régional a pour mission d'accompagner et de soutenir les actions d'éducation artistique initiées par tous les acteurs de terrain de la région, privés et publics. L'action du pôle régional est confiée à trois structures culturelles régionales :

Institut de l'image

Basé à Aix-en-Provence, il propose une programmation de films classiques et contemporains visant à transmettre aux publics la richesse du patrimoine cinématographique et à faire (re)découvrir l'histoire du cinéma. Sa programmation est accompagnée de propositions pédagogiques destinées notamment à un public scolaire et universitaire. L'édition de livres de cinéma ou d'actes de colloques apporte un complément précieux à la programmation. L'institut de l'image développe ses actions dans les départements alpins (04 et 05), du Vaucluse (84) et du nord des Bouches-du-Rhône (13).

Institut de l'image
Cité du Livre,
Aix-en-Provence
tél : 04 42 26 81 82
www.institut-image.org

Alhambra Ciné Marseille

L'Alhambra propose des actions de formation à la réalisation de documentaires, développe des situations pédagogiques de productions d'images et de sons et organise des séminaires de réflexion sur la pédagogie de l'éducation artistique au cinéma et à l'audiovisuel. Une collection de jouets cinématographiques est mise à disposition des intervenants artistiques (jouets construits à partir des outils du pré-cinéma, logiciel de manipulation du rapport des images et des sons). L'Alhambra accompagne ces démarches d'une édition de carnets de route sous forme de fascicules ou de DVD. Les actions menées par l'Alhambra s'étendent sur le littoral des Bouches-du-Rhône (13) et l'Ouest varois (83).

Alhambra, Marseille
tél : 04 91 03 84 66
www.alhambracine.com

Mission cinéma Espace Magnan

En qualité de structure-relais du pôle régional, elle contribue à la création d'un centre de ressources des actions et des acteurs de l'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel en région. La Mission cinéma gère et anime le répertoire des ressources cinéma sur l'est de la région. Elle développe également des actions de formation pour les enseignants (ex : formation inter-académique, *Eisenstein à la croisée des Arts*). Cette structure met à disposition des établissements scolaires des intervenants spécialisés dans plusieurs approches du cinéma et du multimédia et peut répondre à des demandes de recherches documentaires, d'outils pédagogiques ou tout simplement de conseils. Son intervention concerne les Alpes-Maritimes (06) et l'Est varois (83).

Espace Magnan, Nice
tél : 04 93 86 28 75
www.espacemagnan.com

Le pôle régional propose un répertoire régional de contacts et structures ressources en éducation artistique et formation au cinéma et à l'audiovisuel. Les actions éducatives ville par ville sont recensées. Un deuxième répertoire, en cours de préparation, sera dédié aux *ressources pédagogiques* (documents, vidéo, films, fonds divers des salles de cinéma, des médiathèques, des cinémathèques et des fonds d'archives publiques et privées, studios...).

Répertoire accessible sur internet
www.alhambracine.com
www.missioncinema.com (en projet)
www.institut-image.org

Régie Culturelle Régionale Commission régionale du Film (CRF)

La CRF a pour missions l'accueil, le conseil et l'assistance aux tournages de cinéma en région. Elle dispose d'un centre ressources constitué d'un fonds documentaire et de bases de données des professionnels du secteur : sites de tournages, listes de techniciens, de producteurs, de prestataires et d'associations concernées par le cinéma.

CRF, Bouc Bel Air
Tél : 04 42 94 92 06
www.laregie-paca.com



Livre et Lecture

Avec comme point commun la diffusion du savoir et de l'imaginaire, le secteur du livre et de la lecture en région Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par la richesse de ses ressources et la diversité de ses acteurs.

Le recensement des professionnels du livre a permis d'identifier quelque 170 maisons d'édition. De la bande dessinée aux sciences humaines en passant par la jeunesse, tous les secteurs de la production éditoriale sont représentés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Près de 2000 titres par an y sont publiés, ce qui correspond à environ 4,5 % de la production nationale.

Environ 200 librairies généralistes ou spécialisées (dans un genre ou sur une thématique), indépendantes ou membres d'une chaîne, sont installées en région. Elles proposent dans leur lieu des rencontres avec des auteurs, des signatures, des expositions, des ateliers... ou participent à des animations externes. Le libraire connaît très bien la production éditoriale et peut être un relais pour la rencontre avec des auteurs ou pour accompagner un travail autour d'une thématique.

Rattachés à leur municipalité, près de 350 bibliothèques et 300 points lecture et dépôts ont pour mission principale le développement de la lecture. Riches de collections plus ou moins spécialisées, elles organisent des ateliers, des rencontres avec des auteurs, des expositions. Les bibliothécaires sont des partenaires privilégiés pour accompagner un projet éducatif.

De nombreuses associations autour du livre et de la lecture oeuvrent pour la découverte du monde du livre par le biais d'ateliers (calligraphie, écriture, BD, lecture à haute voix...), de ballades littéraires, de rencontres avec des auteurs, de prix et de concours...

Une cinquantaine de manifestations régulières autour du livre et de la lecture sont organisées chaque année en région. Dans certains salons, des journées réservées aux scolaires offrent un cadre privilégié de rencontres avec l'univers du livre, ses auteurs et les professionnels du secteur (tels les artisans du livre que l'on n'a guère l'occasion de voir).

Avec l'aide de ces différents acteurs, des actions éducatives associées à d'autres disciplines peuvent être menées : un projet sur l'environnement peut s'accompagner d'une rencontre avec un éditeur spécialisé, de recherches dans des bibliothèques ou de la visite d'une imprimerie utilisant du papier recyclé. De la même façon, un atelier consacré à la découverte d'un pays peut s'appuyer sur la visite d'une librairie spécialisée et sur des échanges avec un auteur ou un traducteur. Sur chaque thème, de nombreuses possibilités existent pour faire découvrir de manière ludique les richesses et les spécificités du monde du livre.



© SALLUCES



SALON DU LIVRE DE PARIS, STAND PACA, 2004 © FCR

Agence Régionale du Livre

L'Agence Régionale du Livre, créée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Direction Régionale des Affaires Culturelles du ministère de la Culture et de la Communication (DRAC), a ouvert ses portes en janvier 2003. Elle a pour mission de favoriser la coopération entre tous les acteurs qui agissent dans les domaines du développement du livre, de la lecture et de l'écrit en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : éditeurs, libraires, bibliothécaires, organisateurs de fêtes et de salons...

L'Agence Régionale du Livre a pour missions de recenser, coordonner, mettre en réseau les moyens existants et d'encourager toute action de partenariat. Un pôle d'information, basé sur trois outils permanents, a été mis en place :

- une base de données des acteurs et des actions autour du livre et de la lecture. Elle est le point de départ d'enquêtes approfondies et d'actions diverses,
- un bulletin trimestriel d'information **Dazibao** sur l'actualité du livre et de la lecture en région, des études sectorielles et des informations professionnelles,
- un site internet : www.livre-paca.org donne accès à un annuaire des professionnels du livre en PACA, les dernières parutions des éditeurs de la région, la revue **Dazibao** en ligne, des informations pratiques, une bibliothèque présentant des sites internet de référence, un agenda des manifestations...



L'Agence organise et coordonne de nombreux projets : le Prix littéraire des lycéens et apprentis de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des journées d'information et d'échanges avec des professionnels du livre et prochainement des actions de formation.

Elle met en œuvre le plan de conservation partagée des fonds de littérature jeunesse. Cette opération patrimoniale vise à répartir, entre les bibliothèques de la région intéressées, les ouvrages jeunesse délaissés par les bibliothèques après leur tri annuel. Cette action aide à la constitution de fonds en cohérence avec une politique d'acquisition et d'animation.

L'Agence propose également une assistance juridique gratuite pour les professionnels du livre en lien avec un avocat.

Fort de sa connaissance du secteur, l'Agence Régionale du Livre peut accompagner des équipes pédagogiques dans le développement de projets éducatifs autour du livre et de la lecture, conseiller sur le choix de partenaires et d'intervenants.

Agence Régionale du Livre
Provence-Alpes-Côte d'Azur
8/10, rue des Allumettes
13098 Aix-en-Provence cedex 2

tél : 04 42 91 90 38
fax : 04 42 27 01 60
contact@livre-paca.org

● www.livre-paca.org



Lieux ressources

Centre International de Poésie (CIPM)

Le CIPM organise des lectures publiques, des rencontres et des expositions autour de la poésie contemporaine. Des colloques thématiques, des actions de sensibilisation, des résidences d'écrivains, des interventions à l'étranger et des ateliers de traduction sont proposés régulièrement pendant l'année. Le CIPM édite des publications de référence et dispose d'une bibliothèque spécialisée.

CIPM, Marseille
tél : 04 91 91 26 45
www.cipmarseille.com

Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL)

Sa mission première est d'accueillir en résidence des traducteurs professionnels venus du monde entier. Le Collège, également initiateur d'animations culturelles, colloques ou tables rondes, travaille en réseau avec de nombreuses structures européennes.

CITL, Arles
tél : 04 90 52 05 50
www.atlas-citl.org

Collectif de Bibliothécaires et Intervenants en Action Culturelle (COBIAC)

Cette association a pour objet la mise en œuvre d'actions nationales et internationales pour la diffusion de la culture. Elle propose des expositions (calligraphie, Jean-Claude Izzo, Jacques Prévert, Laos...) qui peuvent intéresser les enseignants. Le COBIAC gère la Banque Régionale du Livre qui tisse des liens avec de nombreuses bibliothèques à l'étranger (dons de livres, formations et échanges de professionnels).

COBIAC, Charleval
tél : 04 42 28 53 46
www.brl-paca.org



© SALLUCES

Éditeurs sans Frontières

Créée en 2002 à l'initiative de plusieurs structures éditoriales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'association Éditeurs sans Frontières marque la volonté d'ouverture et d'internationalisation de ces maisons d'édition et contribue au développement des échanges entre professionnels.

ESF PACA, Manosque
tél : 04 92 73 35 84
www.editeurs-sans-frontieres.com

Libraires du Sud

L'association regroupe un réseau d'une quarantaine de libraires en région afin de promouvoir des animations diversifiées autour du livre en Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'organisation de rencontres littéraires et la réflexion sur des questions professionnelles sont ses principales missions.

Libraires du Sud, Marseille
tél : 04 96 12 43 42
www.librairesdusud.org

Les lieux ressources présentés ici ne constituent pas une liste exhaustive. Les coordonnées d'autres structures, susceptibles d'accompagner ou de proposer des projets autour du livre et de la lecture, peuvent être communiquées par l'Agence Régionale du Livre.

Arts Visuels

Le terme *arts visuels* recouvre depuis une dizaine d'années l'ensemble des disciplines arts plastiques, photographie, vidéo, design, architecture, nouvelles technologies sous des formes extrêmement diversifiées. Il tient compte de l'évolution de l'art d'aujourd'hui et du fait que les artistes ont considérablement ouvert les champs de leurs pratiques et de leurs techniques vers des disciplines et des terrains d'investigation voisins.

La transversalité est en effet de plus en plus constitutive d'une démarche qui utilise de manière indifférenciée, complémentaire ou alternée selon le propos artistique, différents mediums (de la sculpture à la photographie, l'écriture, la vidéo, le multimédia) et différents modes d'actions (installations, performances...).

Cette transversalité se retrouve de fait dans de nombreux projets menés dans le secteur des arts visuels.

La manière dont est montré l'art contemporain reflète cette tendance, en décloisonnant genres et époques. Ainsi, il n'est pas rare de voir aujourd'hui des œuvres contemporaines dialoguer avec des œuvres appartenant à des collections de musées historiques, archéologiques, des beaux-arts ou autres... investir des lieux

patrimoniaux réhabilités, se nicher parfois dans des lieux totalement inattendus.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième de France pour le nombre d'artistes vivant sur son territoire. Le réseau régional dédié à la création et à la diffusion de l'art contemporain atteste d'une diversité et d'un dynamisme qui témoignent de l'importance et de la place de ce secteur dans le paysage culturel régional.

Ce réseau est notamment constitué de trois musées nationaux, une centaine de musées d'art et trois musées d'art moderne et/ou contemporain : Mac

galeries contemporaines des musées de Marseille, Musée d'art moderne et contemporain de Nice, Collection Lambert en Avignon.

On dénombre également 120 lieux d'expositions temporaires ou permanentes parmi lesquels de nombreux centres d'art dont trois nationaux : la Villa Arson à Nice, l'Espace de l'art concret-Donation Albers Honegger à Mouans-Sartoux, le Centre International de Recherche sur le Verre et les Arts plastiques (CIRVA) à Marseille. Ce réseau se distingue aussi par la multitude de résidences d'artistes, fondations, festivals, échanges internationaux, projets réalisés en partenariat avec des musées,

des centres d'art, des écoles d'art, le FRAC, et enfin un tissu associatif particulièrement actif et réactif.

Un tel foisonnement est à la fois la marque d'un riche héritage culturel perpétué et revivifié, mais aussi l'expression d'une nécessité, affirmée par l'ensemble des acteurs.

Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC)

Structures créées en 1982 et cofinancées par l'État (ministère de la Culture et de la Communication) et les Régions, les Fonds Régionaux d'Art Contemporain sont des associations loi 1901 qui ont pour mission d'acquérir des œuvres contemporaines afin de constituer une collection publique, d'en assurer la conservation selon les règles muséologiques de l'art, de diffuser cette collection et de sensibiliser les publics à l'art contemporain.

La collection du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur compte à ce jour près de 800 œuvres, formant un ensemble riche et diversifié (peintures, dessins, sculptures, installations, pièces sonores, photographies, vidéos, œuvres en projet...), représentant 400 artistes français et étrangers. Le FRAC organise la diffusion de sa collection par des expositions dans ses murs (4 en moyenne par an) et à l'extérieur (30 à 40 dont la moitié en milieu éducatif), accompagnées d'actions de sensibilisation des publics ainsi que par des prêts et des dépôts d'œuvres.

Jouant un rôle d'intermédiaire dans le paysage régional, le FRAC relie un grand nombre d'acteurs de la scène artistique contemporaine, permettant par les synergies créées de saisir des opportunités, de produire des interactions et des regroupements de projets.

Les projets menés en partenariat avec le FRAC se construisent autour des œuvres ou des artistes de sa collection : de l'étude de faisabilité à la conception, la réalisation, le suivi et jusqu'au bilan. Ces projets sont mis en place par l'équipe du Service des Publics, en lien avec les enseignants concernés. Le FRAC fait ainsi évoluer des projets isolés, encourage les *débordements* intersectoriels et s'efforce d'ouvrir tel projet scolaire sur la ville ou à l'inverse d'orienter un projet municipal ou associatif vers le monde

s c o -
laire.

Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) Provence-Alpes-Côte d'Azur
Diffusion et Service des Publics
1, place Francis Chirat
13002 Marseille

tél : 04 91 91 27 55
fax : 04 91 90 28 50
diffusion@fracpaca.org

● www.fracpaca.org
(site en cours de construction)



"AMBER TOWER FOR AVIGNON", 2000, J. HOLZER
COLLECTION LAMBERT EN AVIGNON © P. MARTINEZ



VUE DE L'EXPOSITION "SENTIER LUMINEUX", VILLA NOAILLES, 2004.
SUSPENSION : ACHILLE CASTIGLIONE (1988) © AMSELLEM



EXPOSITION JAROSLAW FLICINSKY,
VILLA ARSON, 2004-2005 © JEAN BRASILLE

Lieux ressources

Le FRAC intervient sous différentes formes à la demande des équipes éducatives et propose :

- une réunion annuelle d'information sur la programmation artistique,
- une rencontre avec l'artiste et une visite accompagnée de chaque exposition au FRAC,
- la mise en œuvre de projets spécifiques construits à la carte,
- un espace de documentation (dossiers d'artistes de la collection, catalogues, essais, accès à la base de données iconographique Vidéomuseum...),
- des programmes de rencontres avec des artistes, des historiens de l'art, des critiques, des écrivains, des poètes, des sociologues...
- des stages dans le cadre de la formation initiale et continue.

Les projets se déclinent principalement autour de trois axes :

Organisation d'expositions thématiques et prêts d'œuvres dans les établissements scolaires dans le cadre de dispositifs mis en place par l'Éducation nationale (projets culturels d'établissements, classes à Pac...), ainsi que hors dispositifs.

Visites accompagnées des expositions du FRAC dans et hors les murs, rencontres avec les artistes, séances de découverte de l'image vidéo à partir d'œuvres de la collection, interventions libres dans les espaces d'exposition du FRAC.

Résidences d'artistes dans les établissements scolaires favorisant des temps d'échanges et de pratique avec les élèves.



VUE DE L'EXPOSITION TATIANA TROUPE
"EXTRAITS D'UNE SOCIÉTÉ CONFIDENTIELLE", FRAC, 2005
© JC LETT

Arts visuels

Centre d'Art Informel de Recherche sur la Nature (CAIRN) et musée Gassendi

Le programme pédagogique s'articule autour des collections beaux-arts / science / art contemporain du musée Gassendi, des interventions en lien avec les résidences d'artistes : expositions dans la galerie du CAIRN, œuvres in situ dans le Musée-Promenade et sur le territoire de la Réserve Géologique de Haute-Provence.

CAIRN - Musée Gassendi, Digne
tél : 04 92 31 45 29 - www.musee-gassendi.org

Centre d'art Villa Arson

Parallèlement à une activité régulière d'expositions, d'éditions et de résidences d'artistes, le centre d'art développe un important programme en direction du monde éducatif : visites accompagnées, formations, stages en partenariat avec l'Éducation nationale...

Villa Arson, Nice
tél : 04 92 07 73 84 - www.villa-arson.org

Collection Lambert en Avignon Musée d'art contemporain

Outre les visites commentées des expositions, le musée propose des activités pédagogiques régulières (ateliers de création artistique hebdomadaires, stages pendant les vacances scolaires, journées festives...). Un grand nombre de projets pédagogiques se construisent autour de propositions faites par des artistes invités sur place.

Collection Lambert en Avignon
tél : 04 90 16 56 20 - www.collectionlambert.com

Galerie des grands bains douches de la Plaine / ART-CADE

L'association ART-CADE est un lieu de rencontres et d'échanges qui, outre l'organisation d'expositions, s'attache à promouvoir un art vivant, impliqué dans la société. L'association mène des actions auprès de publics a priori éloignés de l'art ainsi que des projets avec des partenaires africains.

ART-CADE, Marseille
tél : 04 91 47 87 92 - www.art-cade.org

La Compagnie

Lieu de production, de diffusion et de rencontres qui interroge les relations possibles entre l'art et le politique, le processus et l'œuvre, le poétique et le social. Résidences artistiques. Création en 2001 des « Ateliers du regard » pour les enfants du quartier de Belsunce à Marseille.

La Compagnie, Marseille
tél : 04 91 90 04 26 - www.la-compagnie.org

[S]extant et plus

Gestion d'un fonds d'œuvres d'art contemporain (la Collection) qui fonctionne comme une artothèque. Centre de ressources sur l'art contemporain ouvert au public à la Friche la Belle de Mai. L'association intervient aussi en milieu scolaire en associant ateliers de pratique artistique par des artistes de la Collection et location d'une œuvre de l'artiste pendant la durée de l'atelier.

Sextant et plus, Marseille
tél : 04 95 04 95 94 - www.sextantetplus.org

E.S.P.A.C.E Peiresc

L'Espace de Sensibilisation et de Promotion de l'Action Culturelle dans l'Enseignement (E.S.P.A.C.E) est un centre culturel de l'Éducation nationale qui a pour mission de sensibiliser le jeune public à l'art contemporain, par l'organisation d'expositions en lien avec divers partenaires (FRAC, école d'art de Toulon, artistes, galeries...) et la mise en place d'ateliers de pratique artistique.

E.S.P.A.C.E Peiresc, Toulon
tél : 04 94 91 67 11 - espace.peiresc@wanadoo.fr

Documents d'artistes

Lieu ressources accessible sur internet qui propose un fonds documentaire sur une sélection d'artistes œuvrant dans le champ de l'art contemporain et vivant en région (plus de 170 dossiers) afin de contribuer à une meilleure diffusion de leur travail sur un plan local et international. Un fonds bibliographique construit autour des artistes documentés, (environ 700 ouvrages et documents sonores) est consultable à la Friche la Belle de Mai.

Documents d'Artistes, Marseille
tél : 04 95 04 95 40 - www.documentsdartistes.org

Architecture, design et mode

Pixel

Collectif d'architectes qui contribue, incite et participe au débat mené sur la ville et ses mutations engendrées par l'évolution de nos sociétés. La sensibilisation du jeune public à l'architecture et à la ville est une de ses principales activités.

Pixel, Marseille
tél : 04 95 04 95 73 - <http://pixel.asso.free.fr>

Villa Noailles

Récemment réhabilitée, elle accueille toute l'année des expositions consacrées au design, à l'architecture, à la mode et à la photographie. Le festival international des arts de la mode et de la photographie (Hyères), créé il y a 19 ans, rassemble et fait découvrir chaque année une vingtaine de créateurs de mode et de photographes. Par ailleurs, un fonds historique sur la villa Noailles est en cours de constitution (films, photographies, revues, correspondances...).

Villa Noailles, Hyères
tél : 04 98 08 01 98 - www.villanoailles-hyeres.com

Les lieux ressources présentés ici ne constituent pas une liste exhaustive.

Les coordonnées d'autres structures, susceptibles d'accompagner ou de proposer des projets liés aux arts visuels, à l'architecture, au design et à la mode, peuvent être communiquées par le FRAC.

Patrimoine

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des régions les plus richement dotées en monuments et sites historiques. Périodes *antique, médiévale, moderne et contemporaine*, toutes sont représentées sur l'ensemble de la Provence. Théâtres, amphithéâtres, thermes gallo-romains, abbayes et cloîtres médiévaux, fortifications, palais et châteaux, villas balnéaires, usines et immeubles contemporains constituent la liste de plus de 2 000 monuments protégés, classés ou inscrits

sur la liste des Monuments historiques. Certains sont inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité : le théâtre antique d'Orange, les monuments romains et romans d'Arles, le centre historique et le palais des papes d'Avignon.

Cette richesse architecturale fait du patrimoine provençal le socle d'une identité culturelle riche et diverse marquée notamment par les influences méditerranéennes. L'étude et la diffusion des connaissances liées à ce patrimoine permettent d'aborder des questions d'appartenance et de mémoire, d'histoire et d'histoire des arts mais également de connaissances liées aux techniques de construction, de protection et de restauration.



RESTAURATION AMPHITHÉÂTRE © PASCAL BOIS

Ce patrimoine est valorisé par de nombreuses structures culturelles, musées de sites, réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, services municipaux de patrimoine et offices de tourisme, qui tissent sur l'ensemble de la région un réseau d'accès à la découverte, d'initiatives et de ressources autour du patrimoine bâti.

Des projets pédagogiques peuvent faire intervenir différents champs relatifs à la représentation du patrimoine :

L'image du monument dans l'histoire, le travail des photographes du XIX^e siècle à nos jours, tout comme les représentations

actuelles que nous en livrent les plasticiens, permettent de questionner le statut de sa lecture, de sa connaissance et de sa compréhension aussi bien dans les champs de l'histoire de l'art que dans ceux de la création contemporaine.

Patrimoine et paysage sont également des secteurs complémentaires. Les notions d'environnement et de composition d'un paysage, lui-même inscrit dans l'histoire pour sa richesse patrimoniale ou historique, sont essentielles à l'appréhension et la représentation du patrimoine.

Enfin, patrimoine et littérature se retrouvent dans les récits de voyageurs et d'écrivains sur la beauté des villes ou des sites qu'ils ont traversés, et font

de la littérature un des accompagnateurs essentiels à la notion de patrimoine.

L'étude du patrimoine est une clé nécessaire pour passer du statut d'habitant à celui de citoyen, mieux comprendre le passé et donner un sens au présent. C'est aussi un enjeu de connaissance et de formation. L'initiation au patrimoine passe par un apprentissage des notions d'architecture, de son histoire, de son vocabulaire et de sa perception dans les villes contemporaines. Les aspects techniques et scientifiques de l'archéologie et de la restauration viennent compléter cet apprentissage.

Agence Régionale du Patrimoine

Créée en 2001 par le ministère de la Culture et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'occasion du lancement du plan de restauration du patrimoine antique, l'Agence Régionale du Patrimoine est chargée de développer le rôle joué par les monuments dans la vie culturelle, économique et sociale de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : sensibilisation des publics, documentation et diffusion des connaissances, observatoire du patrimoine, insertion et formation professionnelle et valorisation du patrimoine dans le cadre du Plan Patrimoine Antique.

Adapter l'offre patrimoniale aux exigences des différents publics (scolaires, touristes étrangers ou français, publics spécifiques) est une priorité d'intervention de l'Agence Régionale du Patrimoine. Une attention particulière est portée aux projets pédagogiques en lien avec les enseignants à plusieurs niveaux :

- accompagner les équipes pédagogiques dans la définition et la mise en œuvre de projets liés au patrimoine,
- aider au choix des intervenants (artistes, plasticiens, architectes, historiens, techniciens de la restauration...) et faciliter la mise en contact,



"REVISITER L'ANTIQUE", DIGNE © PASCAL BOIS



Lieux ressources

- conseiller et évaluer des projets, notamment pour le suivi des actions en cours,

- coordonner la fabrication et la diffusion de travaux d'élèves liés aux projets : livres, cartes postales, posters, panneaux d'exposition...

- travailler en concertation avec les Rectorats des deux académies. Désignée comme Pôle national Ressource Patrimoine par l'Éducation nationale, l'Agence Régionale du Patrimoine s'est engagée dans la formation de personnes ressources capables d'accompagner la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'éducation artistique et culturelle,

- mettre à disposition des ressources en ligne. Le site internet www.patrimoine-paca.com donne accès à une base de données sur l'ensemble du patrimoine protégé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (historique des monuments, type de protection et de gestion, conditions de visite...), des informations sur les métiers du patrimoine et un annuaire de centres ressources susceptibles d'intervenir dans des projets pédagogiques. Un CDRom pédagogique *Parcours dans la Provence antique* est également accessible en ligne (sites concernés par la restauration dans le cadre du Plan Patrimoine Antique).

Agence Régionale du Patrimoine
Provence-Alpes-Côte d'Azur
26, rue Grignan – 13001 Marseille

tél : 04 91 92 13 80
fax : 04 91 47 12 81
contact@patrimoine-paca.com

- www.patrimoine-paca.com

Les musées et leurs services pédagogiques permettent la découverte et la compréhension des richesses liées à la protection et à l'étude du patrimoine, accumulant ainsi le résultat de recherches diverses, archéologiques, scientifiques, historiques et techniques.

Les Villes et Pays d'Art et d'Histoire regroupent un réseau de villes en région et s'attachent à la valorisation et à l'animation du patrimoine et de l'architecture

- www.vpah.culture.fr

Les sites et monuments historiques prestigieux régis par l'État et labellisés **Monum'** proposent de nombreuses ressources pédagogiques : visites, ateliers, publications... ● www.monum.fr

Pour les villes qui ne bénéficient pas de structures patrimoniales ou pédagogiques, **les offices de tourisme** peuvent proposer les intervenants nécessaires à l'initiation et à la découverte de leur patrimoine.

Les **Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** proposent, par département, des informations, des rencontres et des formations autour de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Des professionnels du patrimoine (architectes, urbanistes) peuvent intervenir dans les projets, fournir des publications (éditions à destination des enseignants ou des élèves sur l'initiation à l'architecture, jeux sur la découverte des villes) ou des mallettes pédagogiques ● www.fncaue.asso.fr

La **Conservation régionale des Monuments historiques** de la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur peut apporter les compléments nécessaires à la compréhension des systèmes de protection et de restauration qui régissent la gestion du patrimoine en région

- www.culture.gouv.fr/culture/paca

Les lieux ressources présentés ici ne constituent pas une liste exhaustive. Les coordonnées d'autres structures, susceptibles d'accompagner ou de proposer des projets liés au secteur du patrimoine peuvent être communiquées par l'Agence Régionale du Patrimoine.



"REVISITER L'ANTIQUE", ORANGE © PASCAL BOIS

D'autres structures ressources spécialisées peuvent être associées à des projets pédagogiques :

Association Alpes de Lumière,
Forcalquier
tél : 04 92 75 22 01
● www.alpes-de-lumiere.org

Centre du Patrimoine
de la Ville de Nice
tél : 04 92 00 41 90
● www.ville-nice.fr

Association Montagne et Traditions (AMONT)
Musée des Traditions Vésubiennes
Saint-Martin Vésubie
tél : 04 93 03 32 72
● <http://amontcev.free.fr>

Serre de la Madone, Conservatoire du Littoral, Menton
tél : 04 93 57 73 90
● www.serredelamadone.com

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH),
Aix-en-Provence
tél : 04 42 52 40 00
● www.mmsh.univ-aix.fr

Laboratoire d'Études et de Recherches des Matériaux (LERM),
Arles
tél : 04 90 18 30 30
● www.lerm.fr

Centre Interrégional de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CICRP), Marseille
tél : 04 91 08 23 39
● www.cicrp.fr

Art Graphique et Patrimoine, Arles
tél : 04 90 52 02 24
● www.artgp.fr

École d'Avignon - Centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural
tél : 04 90 85 59 82
● www.ecole-avignon.com

Culture scientifique, technique et industrielle

Les sciences et les techniques occupent une part prépondérante dans notre vie quotidienne. Les gestes de la vie ordinaire nous poussent à pratiquer des activités liées à la physique, la chimie, l'électronique et bien d'autres domaines dont les concepts abscons nous effraient. En témoignent les craintes plus ou moins prégnantes face aux nouvelles énergies, à l'utilisation d'outils intégrant des innovations technologiques ou encore la

désaffection des jeunes pour les carrières scientifiques.

La culture scientifique vise à permettre à chacun, quelle que soit sa condition, de recevoir les clés indispensables pour comprendre le monde dans lequel nous évoluons, se forger une opinion sur l'état des recherches, pour former des citoyens éclairés et actifs, capables de participer aux grands débats de société qui les concernent comme l'écologie, la santé, le nucléaire, l'exclusion...

Riche de 260 structures (associations, musées et muséums, observatoires et planétarium, bibliothèques et parcs naturels), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue de manière permanente à informer et à sensibiliser jeunes et adultes sur les sciences, les technologies et les processus industriels. Le

travail des médiateurs, mené en étroite collaboration avec les créateurs de connaissance que sont les laboratoires, les instituts de recherche et les universités, s'appuie sur la conception de programmes diversifiés : expositions, animations éducatives, ateliers découverte, conférences/débats, bistrot des sciences, publications grand public et ressources documentaires.



EXPOSITION "LE SOMMEIL, UN ART DE VIVRE", 2005
© CCSTI - AGORA DES SCIENCES

Travail des médiateurs, mené en étroite collaboration avec les créateurs de connaissance que sont les laboratoires, les instituts de recherche et les universités, s'appuie sur la conception de programmes diversifiés : expositions, animations éducatives, ateliers découverte, conférences/débats, bistrot des sciences, publications grand public et ressources documentaires.

Travail des médiateurs, mené en étroite collaboration avec les créateurs de connaissance que sont les laboratoires, les instituts de recherche et les universités, s'appuie sur la conception de programmes diversifiés : expositions, animations éducatives, ateliers découverte, conférences/débats, bistrot des sciences, publications grand public et ressources documentaires.

Travail des médiateurs, mené en étroite collaboration avec les créateurs de connaissance que sont les laboratoires, les instituts de recherche et les universités, s'appuie sur la conception de programmes diversifiés : expositions, animations éducatives, ateliers découverte, conférences/débats, bistrot des sciences, publications grand public et ressources documentaires.

Travail des médiateurs, mené en étroite collaboration avec les créateurs de connaissance que sont les laboratoires, les instituts de recherche et les universités, s'appuie sur la conception de programmes diversifiés : expositions, animations éducatives, ateliers découverte, conférences/débats, bistrot des sciences, publications grand public et ressources documentaires.

Agora des Sciences

Tête de réseau régional de culture scientifique technique et industrielle, l'Agora des sciences est impulsée et soutenue par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2003. Outil émergeant au sein du tissu culturel régional, il a pour vocation d'animer un réseau de professionnels oeuvrant ensemble pour la démocratisation de la culture scientifique, technique et industrielle en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et son rayonnement à plus grande échelle.

Localisée sur la Canebière à Marseille, l'Agora des Sciences est un lieu ouvert au public. Sa programmation variée est le reflet de la richesse et de la diversité des actions menées par l'ensemble des acteurs (centres de sciences, observatoires, muséums, universités, entreprises, organismes de recherche, associations et musées) et des partenaires régionaux issus des milieux éducatifs, de la recherche et de l'industrie.

Les missions de coordination de ce réseau régional sont les suivantes :

- contribuer à une meilleure irrigation régionale de la culture scientifique, technique et industrielle au travers des actions menées par les différents acteurs régionaux,
- regrouper l'ensemble des moyens au service du territoire et de ses habitants, au service des publics qui le fréquentent pour faire mieux comprendre ses richesses, conserver et transmettre son patrimoine, plus généralement diffuser la culture scientifique, technique et industrielle vers le plus grand nombre,



Lieux ressources

- favoriser les conditions d'un rapprochement avec d'autres réseaux de culture scientifique, technique et industrielle, au plan national et international.

Fort de sa maîtrise du secteur de la culture scientifique, technique et industrielle, tant au niveau régional que national, ce réseau et ses acteurs sont à même d'accompagner des projets pédagogiques, dans différents domaines comme l'astronomie, la géologie, la préhistoire, l'océanologie, la protection de l'environnement, les biotechnologies, le patrimoine industriel et bien d'autres...

Ces structures et lieux ressources peuvent conseiller sur la conduite de projets et apporter leur concours à différents niveaux :

- identifier des ressources sur les recherches touchant aux grands sujets de société comme la santé, l'environnement ou l'énergie,
- accompagner la recherche d'intervenants scientifiques pour l'organisation de débats,
- fournir des éléments permettant de décrypter des travaux de recherche, de comprendre leurs applications,
- proposer des outils propres à se construire une opinion, à aborder les connaissances scientifiques dans une perspective sociale, à prendre un certain recul par rapport au traitement de l'actualité scientifique.

Agora des Sciences
Réseau régional de culture scientifique, technique et industrielle
61, la Canebière - 13001 Marseille

tél : 04 91 57 50 60
fax : 04 91 91 33 38

Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) Agora des sciences

Lieu de découverte et d'échanges, le CCSTI propose de nombreuses activités : expositions itinérantes, démonstrations, cycles de conférences, animations culturelles et pédagogiques, organisation d'événements, conseil en muséologie et coordination de la Fête de la Science, en partenariat avec les scientifiques, les enseignants et les structures culturelles.

CCSTI, Marseille
tél : 04 91 14 37 60
www.agora-sciences.org

Gap Sciences Animation O5

Association loi 1901 qui oeuvre pour la diffusion de la culture scientifique et technique dans les Hautes-Alpes. Elle propose des conférences sur des thématiques locales et environnementales, des animations auprès des scolaires et des mini-stages périscolaires.

Gap Sciences Animation O5
tél : 04 92 53 92 70
gsa-05@oreka.com

E.S.P.A.C.E Peiresc

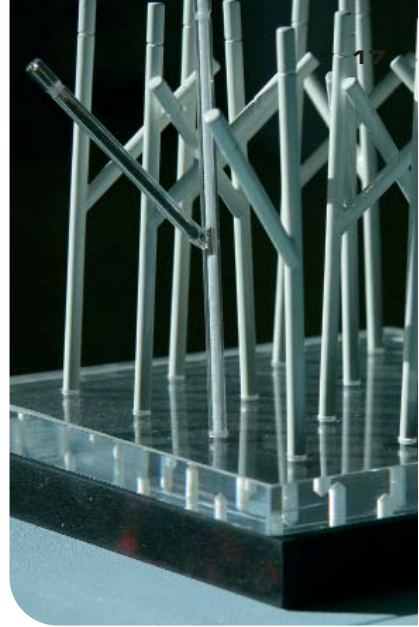
Association relevant de l'inspection académique du Var, c'est un lieu de sensibilisation aux arts et aux sciences. L'E.S.P.A.C.E Peiresc organise des expositions scientifiques et artistiques et des rencontres d'artistes. Il coordonne également les centres E.S.P.A.C.E départementaux à Brignoles, la Crau, la Seyne-sur-Mer et Saint-Raphaël.

E.S.P.A.C.E Peiresc, Toulon
tél : 04 94 91 67 11
espace.peiresc@wanadoo.fr



EXPOSITION "LES MAGDALÉNIENS" - MAGUETTE P. GUÉNEAU
"MAMMOUTH S'ENLISANT" © E.S.P.A.C.E PEIRESC

TRAVAUX DÉLÉVÉS ET DESIGN DE PRODUITS © F. PAUVAREL - AGORA DES SCIENCES



OBSERVATOIRE DE LA CÔTE D'AZUR © CCSTI

Astronomie

Observatoire de la Côte d'Azur (OCA)
Installé sur trois sites du département des Alpes-Maritimes (Calern, Grasse et Nice), il a pour mission de valoriser le patrimoine historique, architectural, scientifique et écologique. Il s'attache à la création et à la diffusion d'expositions sur le thème de l'astronomie à destination du public et de groupes scolaires.

Observatoire le la Côte d'Azur, Nice
tél : 04 92 00 30 11
www.obs-nice.fr

Observatoire de Haute Provence (OHP)

Il développe plusieurs types d'activités pédagogiques : classes d'environnement, séjours d'initiation ou *missions* pour amateurs d'astronomie, conférences, visites guidées, ateliers et veillées avec observation du ciel, festival *été-astro* et création d'outils pédagogiques.

OHP, Saint-Michel de Provence
tél : 04 92 70 64 00
www.obs-hp.fr

Les lieux ressources présentés ici ne constituent pas une liste exhaustive. Les coordonnées d'autres structures, susceptibles d'accompagner ou de proposer des projets liés à la culture scientifique et technique peuvent être communiquées par l'Agora des Sciences.

...

Sciences de la vie et environnement

Réseau de muséums d'histoire naturelle

Les cinq muséums d'histoire naturelle de la région proposent des expositions, des manifestations temporaires et des conférences sur la vie et le patrimoine scientifique et naturel régional.

Muséum de Marseille

● www.museum-marseille.org

Muséum d'Aix-en-Provence

● www.museum-aix-en-provence.org

Muséum de Toulon

● www.museum-toulon.org

Muséum de Nice

● www.mhnnice.org

Muséum d'Avignon

● www.museum-avignon.org

Parc naturel régional du Lubéron

Le Parc développe depuis six ans une opération éducative *Découvrir, apprendre en Lubéron*. Les animations, élaborées en partenariat avec l'Éducation nationale, guident les jeunes dans la découverte de leur région dans le but d'apprendre à observer, écouter et comprendre la nature et l'histoire des hommes. Le programme d'actions éducatives du Parc propose d'autres actions thématiques, interventions, expositions et parrainages de projets en lien avec les enseignants.

Parc naturel régional du Lubéron

tél : 04 90 74 71 96

www.parcduluberon.com

D'autres parcs naturels régionaux et nationaux proposent des activités pédagogiques :

Parc naturel régional de Camargue

● www.parc-camargue.fr

Parc naturel régional du Queyras

● www.pnr-queyras.fr

Parc naturel régional du Verdon

● www.parcduverdon.com

Parc national de Port-Cros

● www.portcrosparcnational.fr

Parc national des Ecrins

● www.les-ecrins-parc-national.fr

Parc national du Mercantour

● www.parc-mercantour.com

Hippocampe

L'association organise des stages d'initiation à l'expérimentation scientifique en biologie moléculaire et génétique pour des lycéens. Elle accueille dans son laboratoire de recherche chaque semaine une classe de lycéens avec leur professeur de biologie pour un stage de 3 jours. Les stages sont réalisés en lien avec le programme scolaire.

Association Hippocampe

Institut de Neurobiologie de la Méditerranée
Marseille

tél : 04 91 82 81 44

<http://hippocampe.info>

Patrimoine industriel

Conservatoire des ocres et pigments appliqués

Chargée de la mise en valeur du site de l'ancienne usine Mathieu à Roussillon en Provence et du développement du Conservatoire des ocres et pigments appliqués, l'association Okhra organise des visites, expositions et ateliers pratiques. Le conservatoire dispose d'une bibliothèque et d'une matériauthèque (pigments, liants et charges, échantillons).

Association Okhra, Roussillon

tél/fax : 04 90 05 66 69

www.okhra.com

Sciences humaines et sociales

Musée de la préhistoire des Gorges du Verdon

Le musée a pour mission de conserver le patrimoine archéologique provençal, de l'étudier et de restituer le résultat de ses recherches au grand public.

Musée de la préhistoire, Quinson

tél : 04 92 74 07 48

www.museeprehistoire.com

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH)

La MMSH est un campus de recherche et d'enseignement spécialisé sur le monde méditerranéen dans le domaine des sciences humaines et sociales (Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et comparative, Institut d'Études Africaines, Économie, Sociétés et Environnements Préhistoriques...).

MMSH, Aix-en-Provence

tél : 04 42 52 40 00

www.mmsh.univ-aix.fr



PARC NATIONAL DE PORT-CROS © CCSTI



SOUS-MARIN ALU © IFRIMER

Ressources scientifiques locales

CEA Cadarache

Organisme public de recherche, le CEA intervient dans les domaines de l'énergie, de la défense, des technologies de l'information et de la santé. Des animations pédagogiques et des dossiers thématiques sont proposés pour découvrir des notions fondamentales autour de l'atome, la radioactivité, l'énergie nucléaire...

CEA Cadarache, Saint-Paul-lez-Durance

tél : 04 42 25 70 00

www.cadarache.cea.fr

Ifremer

Cet institut français de recherche pour l'exploitation durable de la mer est structuré en cinq centres, dont Toulon (zone portuaire de la Seyne-sur-Mer). L'Ifremer développe des opérations pédagogiques sur la connaissance et l'exploitation de la mer, en partenariat avec le monde éducatif : conférences, stages, journées portes ouvertes, croisières scolaires...

Ifremer, Toulon

tél : 04 94 30 48 00

www.ifremer.fr/francais/implant/toulon.htm

Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Organisme de recherche sur les sciences de la terre, les sciences du vivant, les sciences fondamentales et les sciences humaines. Il contribue à la diffusion des résultats de l'activité scientifique en direction du grand public et du milieu scolaire en participant à des actions comme la semaine de la Science et Passion-Recherche et en soutenant les opérations réalisées par le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) de Provence-Méditerranée.

CNRS, Délégation Provence, Marseille

tél : 04 91 16 40 25

www.dr12.cnrs.fr

Multimédia culturel

Lieux ressources



INSTALLATION BILL VORN © FESTIVAL ARBORESCENCE

ZINC - Espace Culture Multimédia Friche la Belle de Mai

Il accompagne les démarches artistiques et sociales de production et de diffusion d'œuvres à dimension multimédia. Il associe création et éducation permanente pour les publics, les artistes, les professionnels et le monde de l'éducation, et développe une politique de mise en réseau particulièrement active. ZINC/ECM produit et coproduit des projets d'ateliers de pratiques artistiques, de résidences d'artistes et d'événements publics. Il anime également des ateliers d'initiation à la lecture et l'écriture multimédia dans le cadre de projets éducatifs. Il participe à la constitution d'un réseau de travail autour de la Méditerranée dans les domaines éducatifs et artistiques.

ZINC/ECM Friche la Belle de Mai, Marseille

tél : 04 95 04 95 12

www.zinclafriche.org

Bibliothèques et médiathèques

Elles mettent fréquemment à la disposition des utilisateurs des espaces multimédia. Leurs services pédagogiques sont des partenaires privilégiés pour mener des projets en direction du public jeune. Associant des connaissances dans les domaines de la culture et du patrimoine à l'utilisation des outils numériques, les bibliothécaires documentalistes sont des personnes ressources pour la conception de projets culturels.

Festival Arborescence

Ce festival s'associe à des galeries d'art contemporain, à l'école des beaux-arts et à d'autres associations de la région pour présenter un programme dédié à la création numérique dans les domaines de la musique, des arts visuels et du spectacle vivant. Un conventionnement avec le rectorat d'Aix-Marseille lui permet de développer un travail pédagogique pour initier les jeunes aux nouvelles formes de création.

Festival Arborescence, Aix-en-Provence

tél : 04 42 20 96 25

www.arborescence.org

Alphabetville

L'association propose une réflexion philosophique et sociologique sur les changements de société induits par le développement du numérique. Centrée sur l'écriture, l'association organise débats et conférences et travaille régulièrement avec ZINC/ECM de la Friche la Belle de Mai sur des projets qui touchent à l'initiation et à la formation.

● www.lafriche.org

Transversales, interactives, les techniques du multimédia ont profondément modifié la vie culturelle et les pratiques artistiques, tout en cohabitant de manière pacifique avec des démarches de création plus classiques.

Ces dernières années

ont été marquées par un développement croissant des produits sur support numérique : l'accès à la culture passe aujourd'hui fréquemment par le multimédia culturel, impulsé par les institutions et les industries culturelles. Dès la fin des années 90, les ministères de la Culture, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ont proposé, en partenariat avec les collectivités, des dispositifs permettant de rendre les outils numériques accessibles au plus grand nombre. En témoigne la création des premiers ECM (Espaces culture multimédia), puis des Espaces publics numériques et des ERIC (Espaces Régionaux Internet Citoyen). Ces structures constituent des partenaires privilégiés pour des projets pédagogiques en direction d'un public scolaire et étudiant. Parallèlement, les collectivités territoriales ont développé les infrastructures nécessaires à l'accélération du haut débit sur les réseaux de communication.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une véritable stratégie de renforcement de l'industrie culturelle et éducative s'est mise en place : la création de contenus éducatifs et culturels s'affirme maintenant comme un réel enjeu économique et culturel. Trois pôles de compétences se sont développés au cours des cinq dernières années : à la Friche la Belle de Mai à Marseille, à Sophia Antipolis à Nice et à Arles.

Un Fonds Régional d'Aide au Multimédia (FRAM) a été mis en place pour soutenir l'écriture, la production audiovisuelle et multimédia, aider à l'installation d'entreprises innovantes et faire émerger des projets dans le domaine de la création.

L'incubateur national du multimédia éducatif et culturel, la pépinière d'entreprises de Marseille, les écoles d'art, les associations de producteurs telles que Medmultimed constituent aujourd'hui un tissu de compétences reconnues au niveau national et international.

Programme ERIC

Le programme ERIC (Espaces régionaux Internet citoyen) engagé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif de favoriser les conditions d'une large appropriation de l'Internet par les habitants de la région avec la mise en place de lieux d'accès à Internet répartis sur l'ensemble du territoire régional. L'enjeu principal est de permettre à tous les citoyens de devenir non seulement des utilisateurs des outils numériques mais surtout des acteurs investis dans la conception et la production de contenus et d'usages. Plus d'une centaine d'ERIC ont été créés depuis 2001, 23 d'entre eux revendiquent des actions dans le domaine de la culture et de la création.

● <http://eric.regionpaca.fr>

Espaces Culture Multimédia (ECM)

Les ECM mis en place dès 1998 par le ministère de la Culture et de la Communication développent et valorisent de manière prioritaire la dimension culturelle des technologies de l'information et de la communication à la fois comme outils d'accès à la culture et au savoir et comme outils d'expression et de création. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte actuellement un réseau de sept ECM (Aix-en-Provence, Apt, Marseille, Martigues et Nice), implantés dans des structures très diverses : MJC, médiathèques, friches artistiques, centres culturels municipaux...

● www.ecm.culture.gouv.fr

Les lieux ressources présentés ici ne constituent pas une liste exhaustive. Les coordonnées d'autres structures, susceptibles d'accompagner ou de proposer des projets liés au secteur du multimédia culturel peuvent être communiquées par la Régie Culturelle Régionale.



DRIME 2003 © HUGUES BONNETAIN

Projets culturels pour les jeunes

initiés ou soutenus par la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

TROP PUISSANT

Initiée en 2002 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous l'impulsion du pôle régional des musiques actuelles de l'Arcade, la quatrième édition de la tournée de prévention **Trop Puissant** est programmée à la rentrée scolaire 2005/2006.

Objectifs

Sensibiliser les lycéens et les apprentis aux risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées (concerts, discothèques, rave parties, répétitions, utilisation des baladeurs, tunning...).



NO MORE BABYLON - TROP PUISSANT, 2002 © RCR

Actions mises en œuvre

Les séances de prévention se déroulent sous la forme d'*animation-concert*. Un groupe de musiciens, en situation de concert (sur scène avec leurs instruments et matériel d'amplification), présente à un public de lycéens l'histoire des musiques amplifiées et l'évolution des technologies. Ils intègrent des éléments de pédagogie sur la physique du son, l'anatomie de l'oreille, les risques auditifs et les moyens de protection. Les séances alternent exposés, quiz musical, vidéos, démonstration de puissance sonore, tests de protection auditive, débats...

À l'issue des séances, un livret pédagogique est remis à chaque élève. Il constitue un complément permettant de poursuivre ou d'approfondir un travail en cours. Des outils d'information et de protection sont mis à disposition des lycées (affiche de prévention, quiz pédagogique, livret de sensibilisation, bouchons d'oreille jetables).

En trois ans, 91 lycées, soit près de 15 000 lycéens, ont participé à l'opération *Trop Puissant*. La quatrième tournée devrait concerner 4 000 élèves supplémentaires.

Public

Chaque animation-concert peut accueillir un public de 130 élèves (deux heures de représentation). L'intervention des musiciens sur scène incite à l'interactivité avec les élèves (notamment pendant le quiz musical). Les sujets abordés suscitent une prise de conscience sur les aspects les plus sensibles : le risque de surdité, les acouphènes irrémédiables, le danger des baladeurs, la nécessité d'utiliser des bouchons d'oreille en concert ou en discothèque... Le discours n'est pas perçu comme moralisateur, mais informatif, contribuant à une responsabilisation individuelle.

Participation des lycées

La pré-inscription des lycées à la tournée *Trop Puissant* a lieu au mois de juin. La sélection des établissements intervient à la rentrée scolaire : elle tient compte de la motivation exprimée par les équipes pédagogiques et d'une logique de répartition sur le territoire régional. *Trop Puissant* peut s'intégrer dans le cadre des CESC, venir en complément du programme pédagogique (biologie, arts plastiques, musique, VSP, hygiène et sécurité...), ou renforcer des actions de prévention déjà menées au sein de l'établissement.

Équipe éducative

Une (ou plusieurs) personne relais au sein de l'établissement est requise. Elle assure le lien avec l'équipe de prévention pour l'organisation des séances. Elle a pour mission de relayer l'information en amont au sein du lycée et d'assurer le suivi pédagogique auprès des élèves.

Coordination

Trop Puissant est mis en œuvre et coordonné par la Régie Culturelle Régionale, en partenariat avec l'Arcade et l'association de prévention Axis et en lien avec les rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice. La tournée est organisée avec le concours des lieux de diffusion de la région qui accueillent les séances de prévention.



Provence-Alpes-Côte d'Azur, notre région

Durée du projet

La tournée *Trop Puissant* sillonnera la région d'octobre à décembre 2005 (30 séances de prévention sont prévues). Les lycées et CFA peuvent participer à une ou deux séances, selon la disponibilité.

Financement

Trop Puissant est une opération financée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les frais de transport des élèves restent à la charge des établissements.

Régie Culturelle Régionale
Bouc Bel Air
tél : 04 42 94 95 78
fax : 04 42 94 92 01
g.grandvallet@laregie-paca.com

● www.regie-paca.com



MIURA - TROP PUISSANT, 2004 © RCR

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication, le Centre National de la Cinématographie, et en collaboration avec les Rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt et le syndicat des exploitants renouvellent leur engagement afin d'organiser en Provence-Alpes-Côte d'Azur l'opération nationale **Lycéens au cinéma**. Un comité, constitué par des représentants de chacune de ces institutions, assure le pilotage de l'opération.

Objectifs

Ouvrir les lycéens et les apprentis à la culture cinématographique par la découverte d'un cinéma de qualité privilégiant la diversité artistique et culturelle : films d'art et essai, de recherche ou de patrimoine, documentaires et courts métrages. La fréquentation de la salle de cinéma, lieu originel de la diffusion du spectacle cinématographique, dans des conditions souhaitées optimales, est également une proposition essentielle pour amener les jeunes vers une pratique culturelle et conviviale du cinéma. Des interventions et des documents d'accompagnement complètent les projections en salles.

Cinémas du Sud
Friche la Belle de Mai, Marseille

tél : 04 91 62 79 05
fax : 04 91 95 99 01
cinemasdusud@lafriche.org

● www.cinemasdusud.com

Actions mises en oeuvre

Lycéens au cinéma consiste à proposer à un public jeune des œuvres cinématographiques différentes, originales et novatrices qui leur permettront de se repérer et de se positionner face à l'actuel flux d'images audiovisuelles.

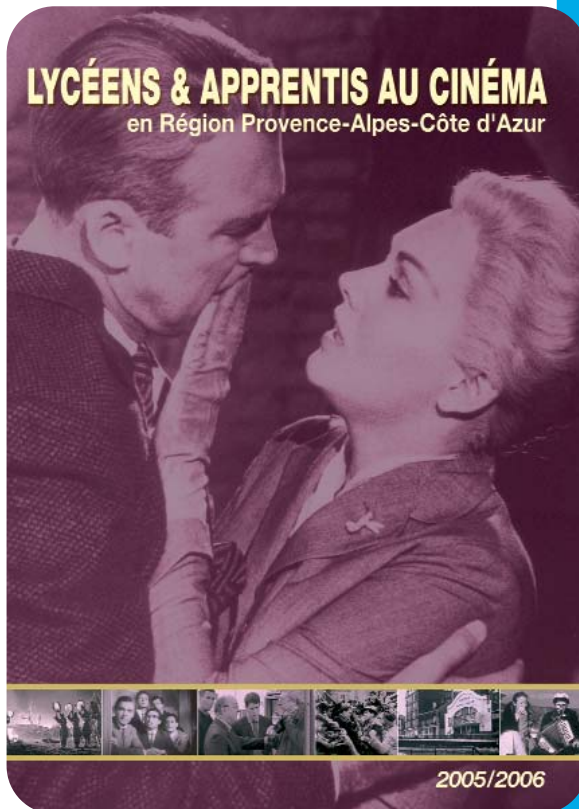
Après l'inscription de leur classe, les lycéens accompagnés de leurs professeurs voient au moins trois ou quatre films par année scolaire dans la salle partenaire la plus proche de leur établissement.

En matière d'accompagnement, tous les établissements bénéficient d'au moins une intervention autour des films proposés. Ces interventions qui complètent le travail à l'année des enseignants, sont assurées par des universitaires ou des professionnels du secteur. Elèves et enseignants bénéficient de documents spécifiques permettant une meilleure approche des œuvres. En outre, grâce au soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les lycéens et leurs enseignants sont invités à se rendre dans les festivals de cinéma de la région, dont le Festival de Cannes.

Chaque année, 12 000 lycéens soit 80 lycées sont concernés. En 2005, 15 lycées supplémentaires ont souhaité participer au dispositif.

Public

Cette opération s'adresse aux élèves des classes volontaires de seconde, première et terminale des lycées d'enseignement général, professionnel, technique, agricole, ainsi qu'aux élèves des Centres de Formation des Apprentis. Elle repose sur l'engagement des enseignants impliqués et des salles de cinéma partenaires.



Equipe éducative

Dans chaque lycée inscrit, un enseignant relais est en charge du bon fonctionnement du dispositif. Il est l'interlocuteur privilégié de la coordination. Des dossiers pédagogiques destinés aux enseignants et des fiches destinées aux élèves sont remis pour chaque film inscrit au dispositif.

Coordination

Lycéens au cinéma est une action coordonnée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur par l'association Cinémas du Sud.

CHÉQUIER CINÉ-LECTURE

du chéquier lecture...

Initiative

Le chéquier lecture, mis en place par le Conseil Régional en 2002, visait à inciter les jeunes à la lecture, activité culturelle constituant un enjeu majeur en termes d'ouverture au monde et de source de réflexion. Il s'agissait également de créer un lien entre ces jeunes et les libraires.

Des résultats convaincants

Depuis son lancement, le dispositif a permis à près de 70 000 lycéens, apprentis et jeunes suivis par une mission locale de la région de disposer d'un chéquier d'une valeur de 28 € (4 chèques de 7 € échangeables dans les librairies partenaires).

au chéquier ciné-lecture

Objectifs

Les résultats convaincants depuis le lancement du chéquier lecture et la volonté régionale d'encourager les élèves de Provence-Alpes-Côte d'Azur à se rendre au cinéma, ont conduit à la création du *chéquier ciné-lecture*.

Public

Il s'adresse aux lycéens et, depuis cette année, aux étudiants boursiers inscrits dans un établissement de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chaque jeune a droit à un chéquier par an. Au total, 285 000 jeunes sont potentiellement concernés par ce dispositif.

Modalités

Le chéquier est composé de quatre chèques de 7 € pour la lecture et de quatre chèques de 4 € déductibles sur le prix du billet cinéma (soit une valeur totale du chéquier de 44 €). Les chèquiers, nominatifs et non cessibles, sont remis gratuitement aux jeunes qui en font la demande, individuellement et pour leur propre compte, en remplissant un bon de commande adressé aux services du Conseil régional. Les chèquiers sont ensuite envoyés au domicile des bénéficiaires.

Utilisation

Les chèques sont utilisables dans les librairies et les cinémas de Provence-Alpes-Côte d'Azur partenaires de l'opération.

Où trouver les chèquiers ciné-lecture ?

Les bons de commande sont disponibles dans les établissements (lycées, CFA, universités et CROUS), le réseau information jeunesse (BIJ, PIJ, CRIJ), les librairies et cinémas de la région partenaires et les missions locales.

Période de validité

Les chèquiers ciné-lecture sont valables du 2 mars 2005 au 31 août 2006.

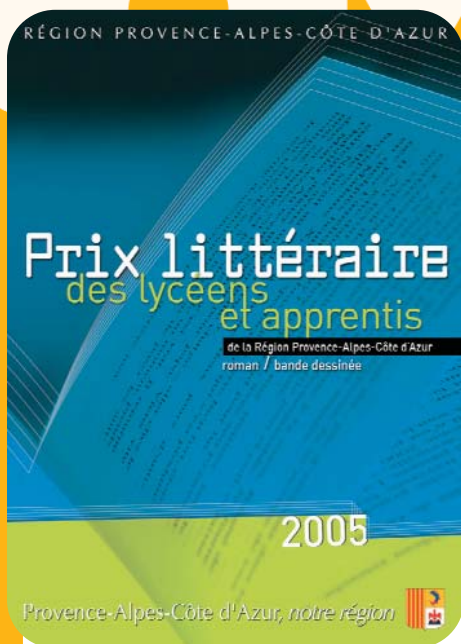


Numéro vert gratuit :
0 800 017 000

La liste des librairies et cinémas partenaires ainsi que les bons de commande sont disponibles et téléchargeables sur internet.

● www.regionpaca.fr

PRIX LITTÉRAIRE DES LYCÉENS ET APPRENTIS



Créé en 2005 à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec les Rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, le Prix est organisé par l'Agence Régionale du Livre.

Objectifs

Faire découvrir aux lycéens et apprentis une création littéraire et graphique contemporaine, de qualité, d'auteurs vivants, français ou de langue étrangère traduite. Familiariser ces jeunes lecteurs en devenant avec l'univers du livre par la rencontre de nombreux professionnels du livre.

Actions mises en œuvre

6 romans et 6 bandes dessinées, tous contemporains, sont donnés à lire aux lycéens désignés comme jurés. Parallèlement aux lectures, de nombreuses animations sont organisées :

- Visites des bibliothèques et librairies partenaires, rencontres avec un professionnel du livre (imprimeur ou artisan du livre, relieur, doreur, typographe, maquettiste...).
- Accueil, au sein de l'établissement, d'un éditeur qui présente les multiples facettes de son métier et les différentes étapes de la conception d'un livre. Animation d'ateliers en lien avec le mot, le graphisme, l'écriture, la lecture et le livre.
- Rencontres entre les auteurs et les jurés. Dans chaque ville, l'Agence Régionale du Livre organise la venue de deux auteurs de la sélection, un romancier et un scénariste et/ou illustrateur de bande dessinée. Par ailleurs, deux forums réunissant au moins six auteurs permettent aux jurés de croiser leurs impressions de lecture et d'échanger librement et directement avec les auteurs.

Une journée de remise de prix, culturelle et festive, réunissant tous les participants, clôt l'année. Elle offre aux jurés la possibilité de valoriser les travaux qu'ils ont réalisés dans le cadre du Prix. Les auteurs des deux titres primés reçoivent leur prix de la main des jurés.

Public

Tous les lycées (publics, privés sous contrat, généraux, professionnels) et les CFA de la région peuvent participer. Dans chaque établissement, une classe ou un groupe de 30 à 40 élèves sont déclarés jurés : ils bénéficient en priorité des animations du Prix mais peuvent élargir leur groupe et créer ainsi une émulation autour des titres de la sélection dans l'établissement. Au terme de l'année scolaire, les jurés expriment leur préférence dans chaque catégorie, grâce à un vote individuel.

Équipe éducative

Dans chaque établissement, les professeurs documentalistes jouent un rôle essentiel de coordination, d'accompagnement et de soutien. Les professeurs de français, d'histoire-géographie, d'arts plastiques et de langues, animent le Prix auprès des élèves.

Structures partenaires

Le Prix repose sur un partenariat entre un lycée ou CFA, une librairie et une bibliothèque (un *trio*). Tous s'engagent à être les moteurs culturels auprès des jurés. Les partenaires des trios constitués chaque année dans les six départements de la région établissent ensemble la liste des 12 titres de la sélection.

Coordination

L'Agence Régionale du Livre, structure porteuse du projet global, assure la conception, la mise en œuvre des partenariats locaux et des comités de sélection des ouvrages, l'accompagnement des établissements dans le montage des projets, l'organisation des rencontres d'auteurs et la coordination générale. Les forums et la remise de prix sont réalisés en collaboration avec la Régie Culturelle régionale.

Durée du projet

De septembre à mai, avec une préparation de plusieurs mois en amont pour les partenaires.



FORUM PRIX LITTÉRAIRE COCÉ
THÉÂTRE DE LA COLONNE, MIRAMAS © RCR

Financement

Les Conventions de Vie Lycéenne et Apprentie (CVLA) permettent aux lycées ou CFA d'élaborer leur programme d'animation *Prix Littéraire* (15 heures d'ateliers, intervention d'un éditeur dans l'établissement, visite d'un imprimeur ou artisan du livre, déplacement sur les forums et la fête de remise des Prix). Un fonds d'acquisition des livres, créé et géré par le Conseil Régional, permet le financement de la totalité des livres de la sélection. Un dispositif d'Atelier Artistique (Rectorats) permet l'attribution d'un quota d'heures supplémentaires pour l'équipe pédagogique du Prix.

Agence Régionale du Livre
Aix-en-Provence
tél : 04 42 91 90 62
fax : 04 42 27 01 60
prix@livre-paca.org

- www.prix.livre-paca.org



FORUM PRIX LITTÉRAIRE COCÉ
THÉÂTRE DE LA COLONNE, MIRAMAS © RCR

PAYSAGE ET PATRIMOINE



SENANQUE © PASCAL BOIS

Initiée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec les Rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice, l'opération **Paysage et Patrimoine** est coordonnée par l'Agence Régionale du Patrimoine.

Objectifs

Ressentir et percevoir n'est pas tout. Le projet *Paysage et Patrimoine* vise à faire prendre conscience à un public jeune des facteurs historiques et culturels qui donnent une identité aux lieux et à leurs habitants. Ce que Stendhal et Victor Hugo s'évertuaient à faire lorsqu'ils décrivaient le Palais des Papes en Avignon. Cette forteresse du XIV^e siècle fut plus tard simple caserne pour devenir aujourd'hui un lieu de spectacle et un espace muséal.

Actions mises en œuvre

Le projet s'appuie sur les nombreux textes des écrivains voyageurs qui parcoururent la Provence au XIX^e siècle : Stendhal, Mérimée, Gustave Flaubert, Victor Hugo... Ces écrits constituent un véritable inventaire sur la connaissance des paysages en Provence, leurs diversités et leurs évolutions. Les paysages sont appréhendés dans leurs dimensions humaine et culturelle, sensible et géographique, physique et matérielle. Ainsi, patrimoine et paysage ne sont ni des notions figées, ni des objets d'étude distanciés.

À partir de textes classiques et avec l'intervention d'un plasticien ou d'un photographe, il sera demandé à chaque classe de fournir un rendu visuel de son projet. L'ensemble des textes, images, dessins, croquis réalisés par les lycéens sur trois années viendra à terme constituer un guide du patrimoine en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



LES BAUX DE PROVENCE © PASCAL BOIS

Public

Le projet s'adresse aux élèves de classes de lycées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les élèves seront amenés à rencontrer des professionnels du patrimoine (architectes, restaurateurs, urbanistes) et à développer une réflexion sur la lecture du paysage et ses différentes valeurs (patrimoniales, agricoles, protégées) afin de développer des projets sur la base des deux notions : paysage et patrimoine.

Equipe éducative

Dans chaque établissement, les équipes éducatives (professeurs de français, histoire/géographie...) jouent un rôle essentiel d'accompagnement et de suivi des projets. Les enseignants interviendront dès le départ dans l'élaboration des sujets de recherche sur le thème : le monument dans le paysage.

Coordination

L'Agence Régionale du Patrimoine assurera le suivi et la coordination des projets avec les établissements participants : rencontre avec les enseignants pour l'étude des sujets de recherche, préparation d'un budget prévisionnel, aide à la recherche de photographes professionnels, mise en relation avec des musées, services archéologiques et centres d'art et suivi des projets.

Démarrage du projet

À partir de l'année scolaire 2005/2006.

Financement

Paysage et patrimoine est une opération pédagogique prévue dans le cadre des Conventions de Vie Lycéenne et Apprentie.



GORDES © PASCAL BOIS

Agence Régionale du Patrimoine
Marseille
tél : 04 91 92 13 80
fax : 04 91 47 12 81
contact@patrimoine-paca.com

● www.patrimoine-paca.com

AUTRES EXEMPLES DE PROJETS ARTISTIQUES, CULTURELS ET EDUCATIFS

De nombreux projets artistiques et culturels sont élaborés par des équipes éducatives en partenariat avec des opérateurs culturels et avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

À titre d'exemple, quelques projets sont présentés afin de donner un aperçu de l'existant

ARTS DU SPECTACLE

Artistes au lycée

Initié en 2001 par le Théâtre du Merlan de Marseille, le projet *Artistes au lycée* vise à implanter une équipe artistique dans un lycée pendant un mois afin de sensibiliser les élèves à une pratique artistique et à une démarche de création. Pendant leur résidence au lycée, les artistes ne répondent plus aux sollicitations extérieures. Ils se consacrent à la préparation de leur prochain spectacle et inventent avec les habitants du lycée - élèves, professeurs et personnels - des manières de se rencontrer, de se connaître et de travailler ensemble.

La dernière édition d'*Artistes au lycée* a permis à la compagnie du cirque *Archaos* et à la Compagnie de danse *Sylvie Guillermin* d'investir le lycée Antonin Arthaud à Marseille et de travailler leur dernier spectacle *Parallèle 26* qui verra le jour en janvier 2006. Encadrés par une équipe pédagogique, des élèves de classes de seconde à la terminale ont participé au processus de recherche et de création artistique de ces deux compagnies professionnelles.



*ARTISTES AU LYCÉE © ARCHAOIS

Théâtre Le Merlan
Scène nationale, Marseille
tél : 04 91 11 19 21

● www.merlan.org

Initiation théâtrale avec Théâtres en Dracénie

Théâtres en Dracénie et la Compagnie Orphéon Théâtre Intérieur ont élaboré un projet avec 32 élèves de BEPI du lycée professionnel Léon Blum de Draguignan autour de la lecture, de l'écriture, de la mise en scène et de l'interprétation devant un public de jeunes enfants.

Les objectifs pédagogiques et artistiques du projet étaient de (re)donner le goût de la lecture et de l'écriture en déscolarisant ces activités, tout en contribuant à réduire le déséquilibre de l'accès à la culture entre les élèves. Le thème de la petite enfance étant intégré au cursus professionnel des lycéens, ce projet théâtral leur a permis de se confronter à un public d'enfants. Écrire, mettre en scène et jouer un conte pour enfants sous forme théâtrale devant une classe de grande section d'école maternelle constituait donc la finalité du projet. En complément, les lycéens ont développé une activité manuelle en lien avec le spectacle qui consistait à fabriquer des marionnettes.

Au-delà de son activité de diffusion de spectacles pluridisciplinaires et de coproduction jeune public, Théâtres en Dracénie dispose d'un service éducatif qui développe des relations régulières avec les établissements scolaires en liaison avec l'Éducation nationale et les corps de l'Inspection Académique (classes à PAC, ateliers artistiques, enseignements de spécialité...).

Théâtres en Dracénie
Draguignan
tél : 04 94 50 59 58

● www.theatresdracenie.com



ATELIER DE THÉÂTRE © LYCÉE LÉON BLUM - DRAGUIGNAN

Atelier de création de décors

Le lycée professionnel Poinso-Chapuis de Marseille, en partenariat avec *Cinemas du Sud*, a mis en place un atelier de création de décors de cinéma (année scolaire 2004-2005). Des élèves de différentes spécialisations du lycée (apprentissage ébénistes et tapissiers) ont réalisé ensemble la construction d'une maquette de décor de cinéma. Un décorateur professionnel a ensuite accompagné les travaux des élèves pour créer le même décor en taille réelle. Dans le cadre de cet atelier, les élèves ont été accueillis par le Pôle Média de la Friche la Belle de Mai pour visiter les décors de la série de France 3 *Plus belle la vie*. Inscrits au dispositif *Lycéens au cinéma*, ils ont également pu assister à diverses sélections du *Festival de Cannes* avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



© CINÉMAS DU SUD

Cinemas du Sud
Friche la Belle de Mai
Marseille
tél : 04 91 62 79 05

● www.cinemasdusud.com



© CINÉMAS DU SUD

Territoire comme espace filmé

Un atelier de réalisation de films documentaires de court métrage, initié par un enseignant d'histoire-géographie du lycée Beau Site de Nice, a été mis en place en partenariat avec la Mission cinéma de l'Espace Magnan de Nice.

Les lycéens d'une classe de 1^{ère} générale ES ont appris à observer, comprendre et traduire un territoire par ses formes de représentation. Ils ont pris conscience, par la pratique, des dimensions et des contraintes techniques de la réalisation. En centrant les sujets sur l'agglomération niçoise, le projet a sollicité l'attitude citoyenne des lycéens face à leur environnement immédiat et stimulé leur regard critique par rapport aux images. Dans le cadre des TPE, les élèves ont travaillé sur le contenu théorique du documentaire, la rédaction et le découpage d'un synopsis. Ils ont réalisé des enquêtes géographiques et un repérage des lieux de tournage, des prises de vue et participé au montage et au mixage.

Les objets documentaires restituant leurs expériences filmique et géographique sont : *A8, témoin et acteur de la métropolisation de Nice* ; *Le tourisme et l'urbanisation de Nice* ; *Le vallon Magnan, témoin de l'extension urbaine niçoise* et *Nice, baie des anges ?*

La Mission cinéma de l'Espace Magnan a apporté un accompagnement méthodologique, technique et artistique au projet : l'atelier était encadré par un réalisateur et professeur de cinéma, un assistant réalisateur et un monteur.

Mission cinéma
Espace Magnan, Nice
tél : 04 93 86 28 75

● www.espacemagnan.com

Concours Atlas-Junior



CONCOURS ATLAS JUNIOR, 2003 © VILLE D'ARLES

Créé en 1984, en même temps que les Assises de la traduction littéraire à Arles, le concours Atlas-Junior s'adresse aux lycéens de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a pour but de sensibiliser les jeunes à la traduction littéraire. Depuis 1999, les épreuves du concours se déroulent dans l'enceinte du collège international des traducteurs littéraires (CITL). Les élèves des lycées d'enseignement général sont informés du concours dès la rentrée scolaire. Ils s'inscrivent individuellement ou par le biais de leur établissement et peuvent traduire seul ou à deux.

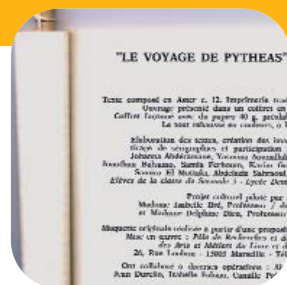
Dès le mois d'octobre, les lycéens inscrits s'exercent à la traduction sur des textes inédits proposés en anglais, allemand, espagnol, italien et provençal. Il s'agit de traduire un texte de la langue choisie en français (le texte est le même pour des élèves de seconde, première ou terminale). Le concours se déroule sur trois jours : mercredi, samedi et dimanche, chaque candidat concourant un seul jour et dans une seule langue. Les prix sont décernés pendant les Assises de la traduction littéraire au mois de novembre. En 2004, 150 lycéens issus de 16 établissements d'Arles, Tarascon, Avignon, Marseille, Hyères et Digne-les-Bains ont participé au concours.

Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL), Arles
tél : 04 90 52 05 50

● www.atlas-citl.org

Atelier de découverte aux métiers du livre

Les élèves d'une classe de seconde du lycée Diderot de Marseille ont participé à la réalisation d'un livre-objet sur *Le voyage de Pythéas*, en collaboration avec l'Atelier Vis-à-Vis (tirage à 35 exemplaires, format 26 x 16 cm). Initié par la documentaliste du lycée, l'atelier s'est concrétisé par la production d'un texte sur le récit du voyage de Pythéas, tel qu'imaginé par les lycéens. Leur idée de départ était de réaliser un livre qui prenne la forme du bateau, l'*Artémis*, qui transporta Pythéas lors de ses périples sur les océans. L'Atelier Vis-à-Vis a mis en place les conditions techniques nécessaires à la concrétisation du projet. Les élèves ont participé à toutes les étapes de la réalisation éditoriale d'après une maquette originale réalisée par l'Atelier Vis-à-Vis : impression au plomb sur une presse à épreuve, sérigraphie, mise en couleur manuelle... Chaque élève a reçu un exemplaire de l'ouvrage. Quelques exemplaires sont également conservés au lycée.



VOYAGE DE PYTHÉAS © ATELIER VIS-À-VIS

Atelier Vis-à-Vis
Marseille
tél/fax : 04 91 84 41 54

● www.visavis.marsnet.org



VOYAGE DE PYTHÉAS © ATELIER VIS-À-VIS



VOYAGE DE PYTHÉAS © ATELIER VIS-À-VIS

ARTS VISUELS

Artothèque Antonin Artaud

Créée en 1991 et animée depuis l'origine par des enseignants du lycée Antonin Artaud de Marseille, l'association Artothèque Antonin Artaud mène avant tout une politique d'expositions *intra-muros* et de prêts auprès des élèves du lycée mais aussi d'autres établissements scolaires et centres sociaux du secteur. Sa collection d'environ 300 œuvres (estampes, gouaches, photographies...) s'est constituée par achats et par dons, la priorité étant donnée aux artistes exposés. Les expositions se succèdent trois à six fois par an, dans un espace spécifique, au sein de l'établissement. L'édition d'une collection des cahiers de l'artothèque concourt à la mémoire des expositions et offre un outil pédagogique précieux aux enseignants.

Lycée Antonin Artaud
Marseille
tél : 04 91 06 38 05

● www.lyceeartaud.net/artotheque

Le Passage de l'Art

Créé en 1993 au sein du lycée des Remparts de Marseille, à l'initiative de Lyse Madar, enseignante, le Passage de l'Art est un centre polyvalent d'art contemporain où la galerie sert d'appui à une réflexion éthique sur l'art. Les expositions, montrant des artistes contemporains régionaux et internationaux, sont largement ouvertes à un public extérieur au lycée et visent ainsi à décloisonner ces lieux clos que sont parfois les établissements scolaires. Environ cinq à six manifestations, étayées de tables rondes, conversations et lectures, y sont organisées durant l'année scolaire. Un projet intitulé *L'Art renouvelle le Lycée, le Collège et la Ville* se tient tous les ans en fin d'année scolaire. Il associe une quinzaine d'établissements et autant d'artistes sur une thématique commune. Un colloque (ouvert à tout public, étudiants, professionnels du monde de l'art...) est également organisé autour de cette même thématique.

Le Passage de l'Art
Lycée des Remparts
Marseille
tél : 04 91 31 04 08
passage.art@freesurf.fr

VUE DE L'EXPOSITION JIM FEDERIX, PASSAGE DE L'ART © J.C. LETT



La galerie ambulante

Sortir l'art contemporain des circuits traditionnels, créer des rencontres directes avec les publics, favoriser l'accès à la création contemporaine, tels sont les objectifs de la galerie ambulante. Créée en 2000, à l'initiative de l'association Art'cessible fondée par Stéphane Guglielmet et Céline Girbal, artistes, la galerie ambulante est nomade par définition. Elle prend ses quartiers dans les écoles, collèges, lycées, foyers de travailleurs, centres sociaux..., stationne sur les places des quartiers et des villages, traverse les zones rurales et montagneuses de la région, et les frontières, selon la nature des projets. À chaque étape se déroulent des ateliers, des rencontres autour des œuvres exposées, à destination des scolaires, des familles, des curieux, des badauds...

Le partenariat établi depuis 2001 avec le Fonds Régional d'Art Contemporain (Frac) s'inscrit sur le long terme, dans une logique de complémentarité. À partir d'une sélection d'œuvres du Frac, la galerie ambulante identifie chaque année un projet artistique que s'approprie sur un temps librement défini l'établissement scolaire impliqué. Le temps d'intervention de la galerie est fixé directement avec l'association Art'cessible. Le Service des Publics du Frac accompagne l'ensemble des actions mises en œuvre sur chaque projet. Plusieurs lycées ont ainsi participé aux ateliers de création artistique de la galerie ambulante (lycées agricoles Digne-Carmejeane et Aix-Valabre, lycée-collège Joliot Curie à Aubagne...). Les lycéens prennent part aux rencontres et discussions proposées par les animateurs de la galerie ambulante, autour de l'œuvre exposée. Organisés sur place par petits groupes, le plus souvent dans la cour du lycée à proximité de la galerie, les ateliers proposés (photo, vidéo, poésie...) se construisent à partir de récoltes d'objets, de mots, de textes, de production de dessins, de peintures...

De septembre 2004 à décembre 2005, un projet itinérant a vu le jour avec une œuvre de la collection du Frac, *L'Âne bleu*, de l'artiste anglais Stephen Wilks. Cette œuvre *participative*, qui prend la forme d'un âne en tissu au format réel, est dotée d'une poche ventrale destinée à recueillir les contributions collectées lors des ateliers et des marches qui accompagnent le projet. Parcourant la région, l'âne *voyageur* a ainsi séjourné dans des lieux aussi divers que des médiathèques, des établissements scolaires, des galeries, des musées. Il a aussi franchi la frontière transalpine pour une halte au centre culturel français de Turin ● www.trojandonkey.net

Association Art'cessible
Marseille
tél : 06 88 16 21 11
artcessible@yahoo.fr

● www.liberia.pl/artcessible



ESCALE DE L'ÂNE BLEU AU CENTRE CULTUREL FRANÇAIS À TURIN, 2005 © ART'CESSIBLE



LA GALERIE AMBULANTE AU LYCÉE DIGNE-CARMEJEANE © ART'CESSIBLE



ESCALE DE L'ÂNE BLEU AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE GAP, 2005 © MARGARETH CHOPART



Photographie et patrimoine

La classe de seconde, option patrimoine, du lycée de l'Arc d'Orange a élaboré un projet collectif associant photographie et patrimoine. Intégré à l'opération *Des visages et des figures*, le projet consistait en l'étude des sites antiques d'Orange (théâtre antique) et d'Arles (amphithéâtre et plus particulièrement la partie restaurée) par le regard et la découverte. Une volonté d'appropriation par la photographie s'est rapidement affirmée avec des approches différentes et ludiques selon les groupes d'élèves : pour les uns, le noir et blanc transfigurait la réalité et donnait à la pierre une texture particulière. Pour les autres, le jeu consistait à simuler la corrida tout en perturbant l'échelle à l'aide de figurines en plastique. Certains autres ont bousculé les conventions du regard en utilisant les reflets dans un miroir.

Encadrés par des intervenants extérieurs (conservateurs de musée, guides-conférenciers, entreprises de restauration et photographes professionnels) et de nombreux professeurs (littérature, langues étrangères, histoire-géographie et mathématiques), les travaux d'élèves ont abouti au montage d'une exposition présentée au lycée et au musée d'Orange dans le cadre des Journées du Patrimoine. L'aménagement des horaires et l'investissement des enseignants ont permis aux élèves de participer à des projections-débats sur la photographie, de réaliser des prises de vues, de procéder à la sélection des images, à la préparation et au montage de l'exposition.

L'ensemble des travaux réalisés par les lycéens et collégiens impliqués dans le projet *Des Visages et des Figures* a donné naissance à une affiche poster constituée d'une série de cartes postales et de textes. L'Agence Régionale du Patrimoine a accompagné l'ensemble de ces projets au cours de l'année scolaire 2003-2004 en partenariat avec les rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice.



VISITE DU THÉÂTRE ANTIQUE D'ORANGE
© PASCAL BOIS

Agence Régionale
du Patrimoine
Marseille
tél : 04 91 92 13 80

● www.patrimoine-paca.com

MULTIMÉDIA CULTUREL

Rallye visit[®] Rallye patrimoine sur téléphone mobile

Rallye visit est un projet développé par la société *Vox inzebox* qui propose une gamme de services de visites guidées en groupe sur téléphones mobiles. Ce dispositif, opérationnel dans 10 villes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a déjà permis d'organiser un rallye culturel sous forme de SMS, destiné notamment à un public de lycéens.

Le principe est de permettre aux élèves d'écouter un commentaire audio sur un parcours donné avec un téléphone mobile ou un lecteur MP3, puis de leur envoyer des énigmes sous forme de SMS sur le contenu qu'ils viennent d'écouter. Les participants peuvent alors marquer des points dans une compétition où ils s'affrontent par groupes. Des bonus peuvent être attribués en fonction de la rapidité de la réponse. Le service peut fonctionner de manière autonome, ou avec un Maître du jeu, qui se charge de sélectionner les questions et d'attribuer les points.

Rallye visit a été testé avec 3 classes du lycée Pasquet et du collège Van Gogh d'Arles en janvier 2005. Partis sur les traces du patrimoine historique de leur ville et guidés par des commentaires audio, les élèves devaient répondre aux questions envoyées par SMS par leurs professeurs. Ils ont eu l'occasion de faire valoir leurs capacités d'observation et leurs connaissances et ont acquis sous forme de jeu une familiarité avec les sites culturels et patrimoniaux de leur ville.

Ce dispositif peut s'intégrer dans le cadre des Conventions de Vie Lycéenne et Apprentie et se développer à proximité des villes suivantes : Cannes, Aix-en-Provence, Avignon, Marseille, Tarascon, Arles, Aubagne, Saint-Raphaël, Hyères et Martigues.



RALLYE PATRIMOINE SUR TÉLÉPHONE MOBILE
A ARLES © VOX INZEBOX

Vox inzebox
Pôle Média la Belle de Mai
Marseille
tél : 04 91 05 50 73

● www.rallyvisit.com

Dispositif régional pour l'accompagnement des projets culturels

Convention de vie lycéenne et apprentie (CVLA)

En coordination avec la politique éducative de l'Éducation nationale, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité s'engager dans une politique volontariste en direction des jeunes en les accompagnant, notamment, dans leur vie de lycéen et d'apprenti.

Créées dans cet esprit, les Conventions de Vie Lycéenne et Apprentie (CVLA) permettent aux élèves et aux enseignants de solliciter des financements de la Région pour réaliser des projets culturels au sein des lycées et CFA. La mise en œuvre de ce dispositif s'effectue dans le cadre d'un partenariat avec les Rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice et la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Chaque année, à la rentrée scolaire, un appel à projet est adressé aux établissements leur précisant les orientations et les modalités à suivre pour déposer un projet de convention.

Un comité de pilotage, composé de représentants de la Région, des rectorats et des représentants des fédérations de parents d'élèves, se réunit pour examiner la recevabilité des dossiers présentés et arbitrer les financements alloués.

Les projets doivent répondre à des critères d'éligibilité énoncés dans la convention, et notamment : la participation des jeunes, le contenu même du projet qui doit s'intégrer dans le projet d'établissement, l'encadrement et les déplacements, les consultations obligatoires du Conseil de vie lycéenne (pour les lycées), du Conseil d'administration et du Conseil de perfectionnement (pour les CFA) et enfin, les modalités financières.

Comment monter un projet ?

Tout dossier de présentation d'un projet CVLA doit contenir les éléments suivants :

Une lettre de demande de subvention précisant le montant de l'aide financière demandée à la Région. Cette lettre est adressée au président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle doit être signée par le proviseur ou le directeur de l'établissement (pour les lycées) et par le président de l'organisme gestionnaire (pour les CFA).

La délibération du conseil d'administration décidant de la réalisation du projet, prévoyant son financement et autorisant le chef d'établissement à solliciter l'aide régionale et à signer la convention ainsi que l'avis conforme du conseil de vie lycéenne.

La description détaillée du projet précisant : l'objet et l'axe retenus, le contenu et les objectifs des actions proposées, le nombre d'élèves concernés, les méthodes d'action envisagées, le calendrier de réalisation et un budget prévisionnel TTC pour l'année scolaire. Ce budget fera mention du détail des moyens apportés par chaque partenaire, du niveau de participation des familles et de l'encadrement.

Comment déposer un dossier ?

Les dossiers CVLA doivent être réalisés en trois exemplaires :

- pour le chef d'établissement ou le président de l'organisme gestionnaire du CFA,
- pour le Proviseur Vie Scolaire auprès du Recteur dont dépend l'établissement (pour les lycées) ou la Direction de la Formation et de l'Apprentissage de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (pour les CFA) ou le chef du Service Formation et Développement à la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur (pour les lycées agricoles),
- pour le service Jeunesse et Vie associative du Conseil Régional.

Quand envoyer un dossier ?

Appel à projets 2005/06 :
document téléchargeable
sur www.regionpaca.fr

Les dossiers sont réceptionnés tout au long de l'année, examinés par le comité de pilotage qui se réunit au moins quatre fois par an, puis présentés par celui-ci au vote des élus régionaux lors de chaque session de la commission permanente du Conseil Régional.

Toutefois, il est préférable que les projets relatifs à des actions dont le démarrage est prévu au début de l'année scolaire soient présentés à la fin de l'année scolaire (n-1) ou au début de l'année scolaire (n).

Contact pour les lycées
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Service Jeunesse
et Vie associative
tél : 04 91 57 53 13
fax : 04 91 57 54 41

Contact pour les CFA
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction de la Formation et de
l'Apprentissage
Service Apprentissage
tél : 04 91 57 55 37
fax : 04 91 57 55 12

Contact pour les lycées agricoles
Direction Régionale de
l'Agriculture et de la Forêt
Service Formation
et Développement
tél : 04 91 16 79 22
fax : 04 91 23 08 89

Imaginaire Portuaire

Lycée les Remparts
Marseille



CATALOGUE IMAGINAIRE PORTUAIRE
© EDITIONS LE MOT ET LE RESTE

Contribution aux échanges de différents travaux (photographiques, textes, documents iconographiques et CD Rom) entre les élèves de Marseille et ceux des villes portuaires d'Athènes, de Naples et de Barcelone :

- favoriser la participation d'élèves volontaires à l'animation d'un atelier hebdomadaire,
- développer des activités d'écriture et de recherche iconographique autour du thème de la mer dans la ville (plages urbaines, installations portuaires...),
- organiser les échanges, les séjours des élèves à l'étranger et l'accueil de leurs correspondants européens (utilisation des ressources offertes par un projet Comenius),
- réaliser une exposition à partir des divers matériaux collectés et produits.

L'encadrement des élèves est assuré par l'équipe éducative en collaboration avec un artiste plasticien.

Création d'un atelier de pratique audiovisuelle pour la réalisation d'un documentaire

Lycée Philippe de Girard
Avignon



DOCUMENTAIRE "FRANCE, JE SUIS VENU, JE T'AI VU" © FILMS DU DELTA
LYCÉE PH. DE GIRARD - AVIGNON

Approche, en collaboration avec un réalisateur professionnel, des étapes du processus d'élaboration d'un documentaire :

- créer et animer un atelier hors temps scolaire (10 à 15 élèves volontaires),
- accompagner les élèves dans la mise en forme de leurs idées dans le cadre d'un projet commun,
- favoriser la découverte de l'environnement et de la connaissance de l'autre,
- réaliser un documentaire (initiation à l'esthétique et au travail de l'image, enquête préalable, écriture du scénario, repérage des lieux, tournage et montage).

L'atelier est animé en partenariat avec un réalisateur professionnel et son équipe de tournage.

Atelier de pratique théâtrale : le jeu masqué

Lycée Félix Esclançon
Manosque



LE JEU MASQUÉ © THÉÂTRE JEAN LE BLEU
LYCÉE ESCLANÇON - MANOSQUE

Réalisation théâtrale autour du masque en prenant en compte la conception et la réalisation de décors, de masques et costumes jusqu'à la représentation devant un public :

- développer l'atelier théâtre (trois heures hebdomadaires) avec une vingtaine d'élèves de la seconde à la terminale,
- animer un travail de création de masques et de décors,
- créer une pièce, en concertation, à partir de scènes de diverses œuvres théâtrales, et la présenter devant un public, sur la scène d'un théâtre de Manosque.

L'atelier est animé en partenariat avec les professionnels d'une compagnie théâtrale.

La méditerranée à travers les yeux d'Henri Matisse et de Renato Guttuso

Lycée Henri Matisse
Vence



MONDELLO © ALESSIA GAMBINO

Approche de la vie et des œuvres des deux peintres dans le cadre de diverses rencontres avec les jeunes de l'*Instituto tecnico per il turismo Marco Polo* de Palerme :

- impliquer les élèves de seconde d'une classe européenne *italien*,
- réaliser un travail de recherche documentaire préparatoire, coordonné avec les élèves italiens,
- organiser un voyage sur les traces du parcours artistique de Renato Guttuso,
- réaliser un guide pour faciliter la visite du musée Guttuso à Bagheria (Italie).

Culture ? Vous avez dit culture ?

Lycée Aix-Valabre
Gardanne



ECHANGES FRANCO-TUNISIENS
© JACQUES TOUZAIN

Démarche globale axée sur la culture dans le milieu rural et la sensibilisation des élèves aux dynamiques interculturelles. Mise en œuvre du projet selon quatre approches complémentaires :

- créer un atelier d'écriture et d'expression poétique sur fonds musicaux et organiser une représentation,
- écrire et mettre en scène un spectacle destiné à être présenté en Tunisie, accompagné de la réalisation d'une vidéo,
- créer un atelier photographique centré sur une approche du patrimoine en pays minier et sur la collecte de récits de vie dans le cadre d'une recherche ethnographique,
- animer des séances éducatives sur le respect de l'environnement et de la nature lors de plusieurs traversées vers la Corse, en partenariat avec une compagnie maritime.